



Parc national  
des Ecrins

LA  
CHARTRE  
RTE

BILAN 2014 - 2016  
la charte  
EN ACTIONS





## COMMENT LA CHARTE A ÉTÉ MISE EN ŒUVRE DE 2014 À 2016 ?

### Mesurer le premier pas de ce projet de territoire

Ce document a pour objectif de dresser le bilan du premier programme d'actions de la charte du parc national des Écrins. Un premier pas pour ce projet de territoire initié par la loi du 14 avril 2006 réformant la politique des Parcs nationaux.

**90 % des communes de l'aire optimale d'adhésion (soit 53 communes sur 59) ont adhéré à la charte.**

Une phase de consultation et d'information des acteurs locaux a eu lieu en 2012-2013. Les nombreuses rencontres ont permis d'établir collectivement une liste de projets contribuant à la réalisation de la charte sur la période 2014-2016.

De multiples partenaires se sont mobilisés avec le Parc national : les communes adhérentes, les communautés de communes, les associations locales, les groupements pastoraux, les groupes scolaires, les offices nationaux chargés de la nature, les chambres d'agriculture... et des privés, acteurs/actrices économiques locaux...

**Cette liste de projets forme le premier programme d'actions de la charte.**

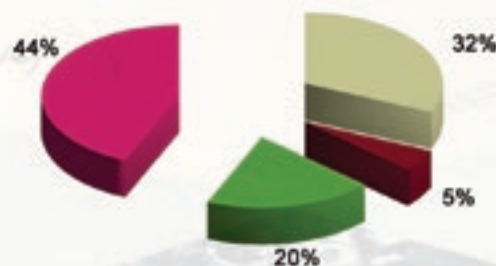
### LES COMMUNES, LES ASSOCIATIONS, LES SOCIOPROFESSIONNELS ET LE PARC NATIONAL AU CŒUR DE L'ACTION

Les communes et leurs groupements portent 40 % des actions (projets d'aménagement, restauration de patrimoine bâti, etc.).

Les associations ou les privés contribuent à 20 % par des projets souvent culturels.

Les établissements publics, laboratoires de recherche, Météo France, CERPAM, FAI, etc. portent 5 % des actions, lesquelles concernent de vastes étendues du territoire, par exemple pour le volet scientifique.

L'établissement public du Parc national assure un rôle d'accompagnement technique et parfois financier. Il porte et anime un tiers des actions.



**A noter : l'immense majorité de ces actions draine des compétences extérieures qui viennent enrichir les projets locaux.**

### LES CAIRNS DE LA CHARTE

Quelques jalons pour répondre à la question :  
« que nous apporte la charte ? »

La charte fera l'objet d'une évaluation au fil de l'eau, intermédiaire et finale.

**Les cairns de la charte sont des actions choisies comme repères de réalisation concrète des orientations /objectifs de la charte sur les 15 ans.**

Un zoom particulier sera réalisé sur ces actions, tous les trois ans, à mi-chemin et en fin de période.

Les partenariats mobilisés seront précieux pour analyser l'action.

**Dans les exemples qui vont suivre, vous pourrez identifier les Cairns de la charte par ce pictogramme :**



# Edito



Voici quatre ans et demi déjà, la charte du parc national des Écrins était approuvée par décret en Conseil d'État.

L'adhésion des communes à cette charte a permis de réunir 53 communes sur 59 sollicitées.

Ce premier programme 2014-2016 a rassemblé les actions imaginées par chaque partenaire pour contribuer à la réalisation de la charte.

Protéger et valoriser les ressources et les patrimoines de notre territoire, développer l'agriculture, le tourisme et l'artisanat, enrichir la culture montagnarde... Autant de thèmes qui ont été proposés pour cette « première aventure ».

Après trois ans de mise en œuvre, le temps est venu de faire un premier bilan du travail accompli par les communes, les acteurs locaux et l'établissement du Parc national.

Cette première évaluation « chemin faisant » doit nous aider à répondre à notre question : « à quoi sert cet outil de développement qu'est la charte de notre parc national ? »

le 8 juin 2017,

**Bernard Héritier**  
Président du conseil d'administration



## SOMMAIRE

Comment la charte a été mise en œuvre de 2014 à 2016 ?	P1
Edito et Sommaire	P2

### LES ORIENTATIONS POUR LA ZONE D'ADHÉSION bilan 2014-2016 P4

<b>Axe 1 - Pour un espace de culture vivante et partagée</b>	P5
<b>Axe 2 - Pour un cadre de vie de qualité</b>	P10
<b>Axe 3 - Pour le respect des ressources et des patrimoines</b>	P14
<b>Axe 4 - Pour l'accueil du public et la découverte du territoire</b>	P21

### LES OBJECTIFS POUR LE CŒUR DU PARC P26

### L'ANIMATION DE LA CHARTE P34

Bilan global et pistes pour la suite ?	P35
Carte du parc national des Ecrins - calendrier de mise en œuvre	P36





# Les orientations pour la zone d'adhésion : bilan 2014-2016

## Des valeurs et des projets partagés

Dès 1996, les communes du territoire du parc national des Écrins ont signé une charte d'environnement et de développement durable établie entre l'établissement public du parc et de nombreuses communes de l'ancienne zone périphérique rebaptisée zone d'adhésion.

Cette démarche a permis de sceller un premier niveau de rapprochement, autour de valeurs et d'orientations partagées, et de conclure à la nécessité d'aller plus loin dans la gestion partenariale. La Loi du 14 avril 2006 s'est largement inspirée de cette initiative locale et a formalisé ce nouveau cadre de gouvernance.

## Une charte en action

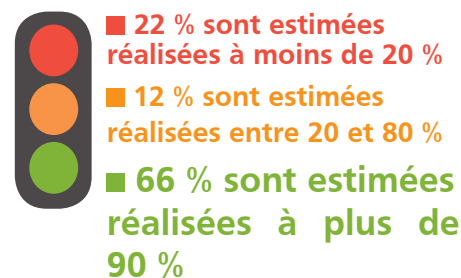
64 % des actions sont menées en aire d'adhésion, 36 % dans le coeur du parc national.

Ce premier programme présente un relatif équilibre des actions dans chaque axe de la charte.

### Répartition du nombre d'actions par axe



Les « revues de projets » menées par le Parc national fin 2016 et les communes ont permis d'estimer le niveau de réalisation des actions en fin de programme par un pourcentage :



A noter : Le niveau de réalisation dépend directement de la maturité du projet et de la définition du pilotage partenarial.

## Chiffres clés été 2017 :

- 517 actions au total
- 51 communes après fusion de 4 communes en 2, 15 intercommunalités ou syndicats
- 51 partenaires (associatifs, privés, institutions, socioprofessionnels) plus les groupements pastoraux
- 90 suivis scientifiques réguliers reconduits chaque année

## Regard sur... la répartition des actions par thématiques

Le graphique représente le nombre d'actions menées par l'ensemble des acteurs sur la zone d'adhésion du parc national.

Certaines thématiques ont été particulièrement investies du fait de leur actualité : changement climatique, protection des troupeaux, diversification de l'offre touristique. Elles sont majoritairement portées par des acteurs privés ou institutionnels qui associent le Parc national (groupements pastoraux, Centre d'études et de réalisations pastorales alpes méditerranée, Fédération des alpages de l'Isère, intercommunalités, Syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes, etc.).

L'éducation à l'environnement est déployée dans toutes les communes. Auprès des groupes scolaires les animations sont faites par le Parc national et auprès du grand public par différents intervenants partenaires (associations, particuliers, offices de tourisme, etc.) pour 45 % d'entre elles.

Le programme d'actions de la charte couvre vingt thématiques, il est porté par de multiples acteurs. Le Parc national engage des moyens humains aussi bien pour les missions principales de terrain que pour l'ingénierie (connaissance, protection des milieux, tourisme, loisirs, bâti, aménagement).



# Axe 1

## POUR UN ESPACE DE CULTURE VIVANTE ET PARTAGÉE

**P**près de 170 actions ont été programmées sur le territoire en faveur de la connaissance, scientifique ou empirique.

Le partage des connaissances est particulièrement utile pour :

- la compréhension des enjeux lorsqu'il s'agit de suivis d'espèces ou de milieux;
- l'anticipation pour gérer durablement le territoire;
- l'éducation au territoire pour son avenir;
- la mutualisation pour être efficace ensemble.

## Les orientations de la charte

- |  |     |
|--|-----|
| 1.1. Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions ..... | p 6 |
| 1.2. Faire vivre une culture commune .....   | p 7 |
| 1.3. Développer l'éducation à l'environnement et au territoire .....                         | p 8 |
| 1.4. Mutualiser les expériences au sein des réseaux d'espaces protégés .....                 | p 9 |

### LES CAIRNS DE LA CHARTE

#### REFUGES SENTINELLES



#### RÉSERVE INTÉGRALE DU LAUVITEL



#### OUTILS DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE (BIODIV' ECRINS, GEOTREK)





# Orientation 1.1.

## Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions



Le lac du Lauzon dans la vallée du Valgaudemar

AIDE-À-LA-DÉCISION  
INFORMATION  
EXPLORATION  
PROTOCOLES  
PAYSAGE  
SCIENCES  
ÉCOLOGIE  
MILIEUX DONNÉES  
ESPÈCES CLIMAT  
SUIVIS FAUNE  
FLORE

### Marge de progression :

**A**méliorer la gestion et la capitalisation des connaissances de la biodiversité. Aujourd'hui la connaissance de la biocénose (faune/flore) est centrée sur des espèces emblématiques. Une évolution a lieu, vers la biodiversité commune ou biodiversité « cachée » (invertébrés, mousses, champignons, chauve-souris, faune du sol, etc.).

### Chiffres clés :

- . 3000 espèces végétales sur le territoire
- . 166 espèces suivies en priorité (exotiques et protégées)
- . 22 lacs dans le réseau Lacs Sentinelles dont 4 suivis par le Parc national des Écrins
- . 94 objets d'études différents sur l'environnement (milieux, espèces, ressources, pollution, ...)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'établissement public du Parc national des Écrins anime une grande part des actions liées à cette orientation de la charte. En effet, les agents du Parc national sont chargés de l'observation du territoire. Ils mettent en œuvre les protocoles de suivi scientifique et assurent une veille écologique. L'Agence française pour la biodiversité, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ainsi que l'Observatoire des galliformes de montagne pilotent et coordonnent certains suivis.

Pour certains programmes, l'établissement public réalise les actions pour le compte d'autres organismes publics (Laboratoires de recherche, EDF, ONF, ONCFS, Météo France, etc.) ou en tant que partenaire.



■ feu vert : 95 % ■ feu orange : 3 % ■ feu rouge : 0 %

Le taux de réalisation des actions est très élevé. Il s'agit majoritairement de protocoles de suivis réguliers au bénéfice des milieux et espèces naturels.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### OUTIL DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE : BIODIV'ÉCRINS, LA CONNAISSANCE EN DIRECT

Plus de 500 000 observations pour plus de 4000 espèces : l'atlas en ligne de la faune et de la flore du parc national des Écrins met à disposition de tous les publics l'ensemble des données collectées par ses agents depuis plus de 40 ans, illustrées, cartographiées et mises à jour en temps réel.

Chaque observation transmise par les agents du parc national vient enrichir les informations affichées, en temps réel : Biodiv'Écrins traduit la dynamique de la connaissance et sa constante évolution.



Publié sous licence libre, l'outil développé par le Parc national des Écrins peut être repris par toute structure qui souhaite diffuser les informations naturalistes qu'elle collecte.



#### LE PROGRAMME « REFUGES SENTINELLES »

Le but est de rassembler des données scientifiques et sociales pour suivre concrètement les impacts des évolutions climatiques et la mutation des pratiques.

Le gardien de refuge est au centre du dispositif, car le refuge a vocation à devenir un véritable camp de base pour la recherche scientifique d'altitude et pour la transmission des savoirs au grand public, en croisant les approches homme-climat-biodiversité. Collecter des observations en croisant les approches homme-climat-biodiversité et communiquer en direction du grand public.

La démarche est pluridisciplinaire et participative, avec le laboratoire de recherche en sciences sociales PACTE en partenariat avec le LabEx Innovation et Territoires de Montagne et la Zone Atelier Alpes du CNRS/IRSTEA. Elle est portée par le Parc national des Écrins.

Un séminaire de lancement, les 9 et 10 juin 2016 à la Galerie de l'Alpe, au col du Lautaret, a réuni une soixantaine de personnes sur deux journées d'échanges.



# Orientation 1.2.

## Faire vivre une culture commune



Le Villard de Vallouise

SAVOIRS-FAIRE  
ÉVÉNEMENTIEL  
CARACTÈRE  
MONTAGNARD  
INITIATIVES  
COHÉSION  
PASSIONS IDENTITÉ  
VALEURS  
ACTEURS  
ART

### Marge de progression :

**A**méliorer le partage et l'équité sur le territoire. Ce premier programme a été l'occasion d'une multitude d'événements et d'émergence culturelle. Pour faire vivre une culture commune, il faut s'assurer de la richesse et de la diversité culturelle dans les vallées.

### Chiffres clés :

- . 3 types de publics touchés : professionnels de la montagne, population locale, touristes)
- . 23 moyens de communication différents (film, outils de valorisation, foire, conférences, ateliers, salon, marché, soirée, livre, atlas, photos, web, synthèse, rapport, enquête, concerts, animations, journées thématiques, festivals, manifestation, exposition, fête)
- . 45 événements au total dont 9 études/rapports/synthèse/gestion, et 27 événements/rencontres, participation, animation

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

La majorité des actions (16) est conduite par des privés (CNRS, Nomade production, J-M Bertrand, ECC Festival de Chaillol, LPO, Cinémathèque de montagne, Galaxie presse, éditions Biotope...) ou des associations (Génépi, Tabaze musique, Grand Baz'Art...).

Sont aussi porteurs : 8 communes (8 actions), ainsi que le Parc national des Ecrins (7), les communautés de communes du Champsaur-Valgaudemar et du Pays des Ecrins (2) et le Département des Hautes-Alpes (site Pierresquirolent).



■ feu vert : 90 % ■ feu orange : 10 % ■ feu rouge : 0 %

Le taux de réalisation des actions est assez élevé. Les projets sont en général menés dans l'année suivant la programmation.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### LES RENCONTRES MONTAGNE ET SCIENCES

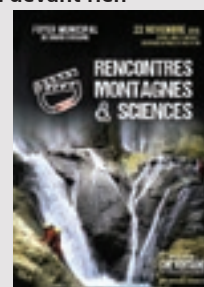
L'aventure scientifique au cinéma ! C'est un moyen de parler de la science et de la montagne autrement, autour de films d'aventure.

Ski, escalade, alpinisme, les scientifiques ne reculent devant rien pour découvrir et comprendre la montagne !

Plusieurs équipes de scientifiques, d'alpinistes et de naturalistes partagent leurs découvertes.

Avec l'appui des collectivités, l'événement est installé sur la tournée des rencontres du Palais des sports de Grenoble.

Les réalisateurs et de nombreux chercheurs sont alors présents pour répondre aux questions du public et des scolaires, aux côtés de l'équipe du secteur Oisans-Valbonnais du Parc national.

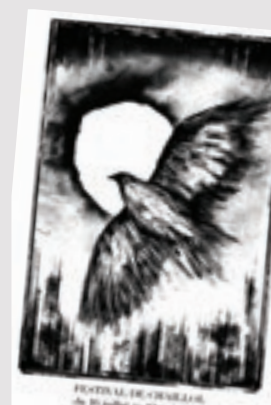


#### LE FESTIVAL DE CHAILLOL

Désormais inscrit dans le paysage culturel haut-alpin, ayant acquis une légitimité et une reconnaissance nationales, le festival de Chaillol existe... et demeure.

C'est un rendez-vous estival, à Chaillol, sur le canal de Malcros pour des balades musicales, mais aussi dans d'autres lieux du Champsaur et des Hautes-Alpes.

Vingt ans en 2016, et une belle édition marquée notamment par la présentation de la partition musicale créée voilà quatre ans dans le cadre du festival, à partir du texte de Giono, «L'homme qui plantait des arbres». Présentée à Chauffayer et dans l'abbaye de Boscodon, avec le soutien du Parc national des Ecrins.





# Orientation 1.3.

## Développer l'éducation à l'environnement et au territoire



Animation scolaire avec les enfants de la vallée au pont de l'Alpe.

**APPROPRIATION**  
**PÉDAGOGIE**  
RICHESSES  
**ANIMATION**  
INTERGÉNÉRATIONS  
FORMATION  
INTERVENTION  
INITIATION  
PARTAGER  
RESPECT RELAYER

### Marge de progression :

“Un garde, une classe” permet de mener à bien les projets pédagogiques dans les vallées des Ecrins, dans les écoles primaires et les collèges, mais aussi parfois en maternelle et ponctuellement au lycée. Un niveau d'implication à maintenir dans les prochaines programmations !

### Chiffres clés :

- . 52 actions sur tout le territoire
- . 94 animations tout public de partenaires avec 7363 participants
- . 514 animations du Parc national auprès des scolaires, soit 11463 élèves sensibilisés
- . 294 animations du Parc national auprès des scolaires extérieurs (classes vertes, rousSES, etc.), soit 8332 élèves sensibilisés
- . 25 groupes scolaires concernés par la sensibilisation
- . 43 communes différentes

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

De nombreuses associations, clubs, professionnels organisent des animations, conférences, etc., la plupart dans les maisons du Parc national des Ecrins.

Les accompagnateurs en montagne, les refuges, la FFCAM, l'USEP, les communes, les offices de tourisme, etc. organisent des animations d'éducation au territoire.

Le Parc national des Ecrins réalise des animations pédagogiques auprès des scolaires et tout public.



- feu vert : 95 %
  - feu orange : 4 %
  - feu rouge : 1 %
- Le taux de réalisation des actions pour la période 2014-2016 est élevé. Les projets sont en effet organisés dans la période scolaire qui suit leur programmation.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### DES PROJETS PÉDAGOGIQUES AVEC LES ÉCOLES

Connaître le territoire, ses richesses et sensibiliser à leur respect : les missions de conservation et d'éducation confiées au Parc national se confortent mutuellement.

A toutes les saisons, dehors ou en classe, à côté de l'école ou un peu plus loin : des expériences, des jeux, de l'art, des dessins, des diaporamas, de l'imagination et des créations...

Cette politique éducative participe activement aux travaux des réseaux d'éducation à l'échelle régionale, nationale et internationale, en complémentarité avec les associations.

Des outils destinés au jeune public sont aussi développés par les équipes, en lien avec des enseignants : cahiers et malles pédagogiques, guides de découverte, expositions, audiovisuels, fonds photographiques, sonores... à partager.

Exemple : des maquettes d'insectes réalisées par un garde-monteur dans le Valgaudemar, sont utilisées dans d'autres classes du massif.



#### A L'ORIGINE D'ECRINS DE NATURE... BIODIVERSITÉ À TOUS LES ÉTAGES



La commune d'Embrun et le Parc national ont organisé toute une journée, des prospections et des rendez-vous thématiques depuis les bords de Durance jusqu'au sommet du Mont Guillaume.

Escargots, rapaces, fleurs, champignons, punaises, libellules, petites bêtes du ciel, de la rivière, du sol et du sous-sol...

Une journée ouverte à tous, pour les néophytes et les passionnés, pour mieux comprendre les démarches de prospections et d'inventaire, pour s'émerveiller en famille et découvrir la biodiversité «cachée»...



# Orientation 1.4.

## Mutualiser les expériences au sein des réseaux d'espaces protégés



Garde-moniteur et chasseur ensemble au comptage chamois.

COMPÉTENCES  
INTERNATIONAL  
DYNAMISER CONTRIBUER  
NATURALISTES  
OUVERTURE  
ÉCHANGER RÉFLEXION  
COOPÉRER DIFFUSION  
PARTICIPER

### Marge de progression :

Geotrek (Rando Ecrins, itinérance/Grand Tour des Ecrins) s'inscrit à la fois dans la Charte du territoire et dans les politiques du massif alpin avec le soutien du Commissariat de massif des Alpes et des Régions à travers l'attribution d'aides financières de l'Union européenne (FEDER) et de l'État (FNADT). Partager davantage est l'ambition de la prochaine programmation.

### Chiffres clés :

#### LES ESPACES ALPINS PROTÉGÉS :

- . 13 Parcs nationaux
- . 87 Parcs naturels/régionaux
- . 288 Réserves naturelles
- . 13 Réserves de Biosphère
- . 4 Sites UNESCO (Patrimoine naturel mondial)
- . 3 Réserves géologiques
- . etc.

Ce qui représente en tout plus de 1000 espaces protégés alpins, soit environ 25% des Alpes (périmètre de la Convention alpine)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

ALPARC anime le réseau alpin des espaces protégés (quelques centaines), il anime aussi la Convention alpine et crée des événements tout au long de l'année dans les différents pays.

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public à caractère administratif créé par la loi sur la reconquête biodiversité du 8 août 2016. Elle relève du ministère de la Transition écologie et solidaire. Ses missions : appui à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins ; appui aux acteurs publics ; établissement d'un partenariat avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Le Parc national des Ecrins contribue à plusieurs projets mutualisés avec d'autres parcs alpins français et italiens (le programme Alcotra Bouquetins par exemple).

Cette orientation est une des plus transversales de la charte. Elle comporte peu d'actions mais touche tout le territoire et au-delà l'arc alpin.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### PROJETS STRUCTURANTS POUR LE MASSIF EN MATIÈRE D'OFFRE DE RANDONNÉE ET DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

La programmation a été l'occasion de mutualiser mais également de rechercher des cofinancements publics et privés et deux dossiers franco-italiens (ALCOTRA). Les sujets de partenariat financier sont variés : suivi des bouquetins, changement climatique, éco-tourisme, suivi de la biodiversité ou encore bio-acoustique...

A noter, le mécénat de la Fondation PETZL au profit du projet « Ecologie verticale » et près de 600 000 € de financements FEDER pour le projet Grand tour des Ecrins et le déploiement de la marque « Esprit parc national ».



#### OUTIL DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE : GÉOTREK, RANDO'ECRINS

Issue d'un projet né dans les Alpes entre Ecrins et Mercantour, l'application opensource\* Geotrek est devenue petit à petit une référence nationale en matière de gestion et de valorisation de l'offre de randonnées. Il est le support des portails internet Rando'Ecrins et Grand Tour des Ecrins.

Plus de 60 participants venus de toute la France ont participé aux premières rencontres des utilisateurs le 18 octobre 2016 à Montpellier SupAgro.

L'occasion pour le Parc national des Ecrins de faire le point sur les fonctionnalités de l'outil, sur les stratégies des utilisateurs et de constituer un comité de pilotage national pour collaborer autour de cette application opensource.

\*open source : programme informatique dont le code source est distribué sous une licence permettant à quiconque de lire, modifier ou redistribuer ce logiciel.

# Axe 2

## POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

**P**rès de 110 actions ont été programmées sur le territoire en faveur d'une démarche globale d'urbanisme durable.

Pour mener ces actions :

- les collectivités locales ou leurs groupements sont les maîtres d'ouvrage responsables de ces démarches, et détiennent la compétence directe ou statutaire pour agir ;
- l'établissement public du parc n'a pas de pouvoir réglementaire dans l'aire d'adhésion. Son rôle est d'apporter les connaissances utiles en matière de patrimoines (dont les paysages), et de sensibiliser aux impacts, à la durabilité et à la réversibilité des aménagements ;
- le partenariat est établi le plus en amont possible, dans une relation de confiance réciproque privilégiant la rencontre sur le terrain.

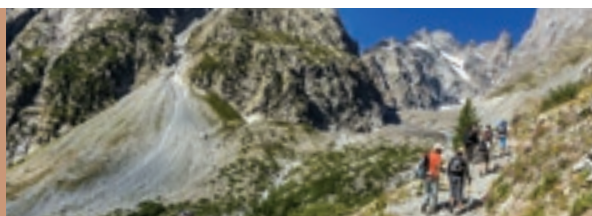
## Les orientations de la charte

- |  |      |
|--|------|
| 2.1. Aménager un territoire durable .....                  | p 11 |
| 2.2. Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural ..... | p 12 |
| 2.3. Développer l'éco-responsabilité .....                 | p 13 |

### LES CAIRNS DE LA CHARTE ATELIER PAYSAGE



**AMÉNAGEMENT DURABLE DES GRANDS SITES D'ACCÈS EN CŒUR DE PARC NATIONAL (GIOBERNEY, PRÉ DE MME CARLE, LA BÉRARDE)**



**RECOURS APPROPRIÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**





# Orientation 2.1.

## Aménager un territoire durable



Atelier paysage à Buisnard

TRAME VERTE ET BLEUE  
TERRES-ARABLES  
POLLUTION VISUELLE  
AMÉNAGEMENT  
PLANIFICATION  
COHÉRENCE  
CIRCULATION  
URBANISME  
MÉDIATION

### Marge de progression :

La démarche « Atelier paysage » ne se cantonne pas à l'avis du Parc national, requis lors de l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme. Elle synthétise une vision générale des orientations, rassemble les points de vue politiques et techniques exprimés. Grâce au partenariat, chaque commune devrait pouvoir bénéficier de cette aide à l'appropriation de la démarche.

### Chiffres clés :

- . 6 « Atelier paysage » conduits pour l'élaboration d'une vingtaine de PLU
- . 12 motif paysagers définis comme outils de discussion/médiation
- . 1 guide pratique pour intégrer l'approche paysagère dans la planification
- . 1 SCOT approuvé, 1 en cours, 10 projets d'aménagement étudiés

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

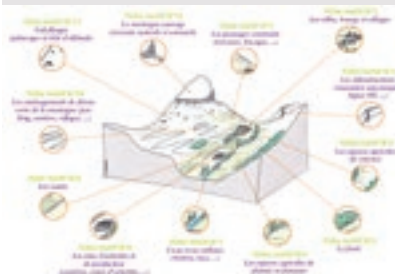
45 actions ont été conduites par les communes du territoire. L'établissement public du parc national propose quant à lui des démarches d'appui aux collectivités en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysages.

■ feu vert : 62 % ■ feu orange : 28 % ■ feu rouge : 10 %  
Selon leur complexité, plusieurs années peuvent s'écouler entre les premières phases d'étude et la finalisation des actions.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### MOTIF PAYSAGES : UN OUTIL POUR CONJUGUER LES AMÉNAGEMENTS ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE



Autour d'un projet d'aménagement ou d'un futur document d'urbanisme, les rencontres «Ateliers paysages» animées par le Parc national sont l'occasion d'échanger concrètement sur les enjeux d'un site et partager des regards sur la prise en compte des paysages.

La démarche rassemble des élus, des acteurs du territoire et des services de l'Etat, des CAUE, le Parc national des Ecrins et selon les besoins, des spécialistes de l'agriculture, de la flore ou de l'aménagement de territoire.

Sur le terrain, on mesure la complexité d'un paysage à partir des différents motifs qui le composent, avant de se mettre d'accord sur les enjeux de territoire.

#### A BUISSARD LE CONSEIL MUNICIPAL PLANCHE SUR SON URBANISME POUR ÉLABORER UNE «CARTE COMMUNALE»

L'atelier paysage permet au maire et aux adjoints de rencontrer les urbanistes du CAUE et du Parc national, l'animatrice du SCOT, du représentant de la DDT... Autant de compétences réunies pour écouter les attentes des élus, répondre concrètement sur les limites du possible, échanger, expliquer, réfléchir ensemble.

Le chef de secteur Champsaur-Valgaudemar du Parc national apporte son expertise, soulignant les continuités écologiques favorisées par le bocage. En comparant les cartes aériennes d'aujourd'hui à celles des années 50, on se rend compte de la conservation des haies. C'est l'un des éléments structurants dans le paysage qu'il faut prendre en compte et préserver.

# Orientation 2.2.

## Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural



Chantier à Buissard.

**APPUI TECHNIQUES**  
**CARACTÈRE RURAL**  
**RÉHABILITATION**  
**APPUIS FINANCIER**  
**VERNACULAIRE**  
**REMARQUABLE**  
**ARCHITECTURE**  
**RESTAURATION**  
**RÉNOVATION MONUMENTS**

### Marge de progression :

**E**n matière de patrimoine bâti et de sites majeurs, la multiplicité des acteurs est une richesse et une complexité. La charte du territoire et la stratégie touristique ont donné un cadre. La construction des partenariats s'étoffe au fil des années et doit être un repère pour évaluer les réalisations.

### Chiffres clés :

- . 54 projets accompagnés
- . 235 650 euros de subventions attribués aux maîtres d'ouvrage
- . 26 actions sur 16 communes initiés en 2016
- . un total de 47 actions réparties sur le territoire portées par les collectivités, dont 22 études/aménagement/requalification/travaux, 21 restaurations, réhabilitations et 4 actions valorisation, communication, film, animation

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les actions sont menées en grande majorité par les communes et les communautés de communes.

Le Parc national apporte un appui technique et parfois financier dès l'amont des projets.



■ feu vert : 60 % ■ feu orange : 26 % ■ feu rouge : 14 %

La réalisation de tels projets peut prendre plusieurs années entre les premières phases d'étude et leur finalisation.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### RÉFECTION DE LA TOITURE DU MOULIN DE VILLAR-LOUBIÈRE

Le territoire du parc national des Écrins regorge de discrets témoins historiques de la vie montagnarde et rurale. Les modes de vie et de circulation ont toutefois considérablement évolués au cours du XX<sup>e</sup> siècle, impliquant l'abandon progressif de bâtiments fonctionnels ou religieux, tels que les lavoirs, les fontaines, les fours, les oratoires ou les chapelles.

Le Parc national accompagne les communes et les artisans. Dans le respect des caractéristiques historiques de ces témoins de la vie montagnarde et rurale, les travaux de restauration sont réalisés en lien avec le paysage et avec l'objectif de favoriser la valorisation de patrimoine vernaculaire et non protégé.



Un exemple, la restauration de la partie en chaume du moulin de Villard-Loubière.

#### UNE NOUVELLE VIE POUR LE FOUR DES COSTES

Le bâtiment était extrêmement dégradé, la commune souhaitait lui redonner vie. Elle a réalisé en 2016 une restauration partielle : l'étude LEADER a été portée par le CAUE des Hautes-Alpes et conduite par un professionnel de l'architecture avec le suivi technique et financier réalisé par le Parc national.



Ce nouvel espace mi-ouvert est plus agréable pour les moments festifs, permettant de conserver l'espace de cuisson et un lien vers l'extérieur dans une ambiance moins enfumée. L'ouverture laisse deviner les murs d'origine. Outre la reprise complète de la charpente et de la couverture, des enduits intérieurs et extérieurs, une hotte a été mise en place.



# Orientation 2.3.

## Développer l'éco-responsabilité



Chauffage collectif au bois.

**ÉNERGIE RENOUVELABLE**  
**MOBILITÉ DOUCE**  
**COMPORTEMENTS**  
**ALTERNATIVES**  
**ENCOURAGER**  
**DÉMARCHES**  
**FACILITER DÉCHETS**  
**EAU**

### Marge de progression :

En choisissant les énergies renouvelables comme cairn, le comité de suivi et d'évaluation de la charte souhaite mettre en avant une orientation de la charte bien maîtrisée dans certains territoires mais encore peu développée dans d'autres. L'idée est d'encourager les démarches et les actions de type TEPOS dans l'ensemble des collectivités du territoire Ecrins.

### Chiffres clés :

9 actions d'éco-responsabilité dont 3 dédiées à la mobilité (navette, cheminement vert, aire de covoiturage), 4 dédiées à l'éclairage public intercommunal, 2 au chauffage (chaufferie bois et réseau de chaleur)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les actions sont conduites par les communes et les intercommunalités. Le Parc national apporte un avis environnemental, un appui technique et parfois financier (programmes d'éclairage public) dès l'amont des projets.

■ feu vert : 63 % ■ feu orange : 29 % ■ feu rouge : 8 %  
L'orientation compte 3 projets intercommunaux d'éclairage public.  
Ces réalisations s'échelonnent sur plusieurs années.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### ENERGIE POSITIVE

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.

Le Pays du Grand Briançonnais a été lauréat de l'appel à projet de l'Etat entre 2015 et 2016. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Le Briançonnais s'inspire de la démarche négaWatt en privilégiant la sobriété et l'efficacité énergétique.

Viennent ensuite les actions de production d'énergies renouvelables. Au delà des réalisations, une formation à la maîtrise de l'énergie et la performance énergétique est ouverte aux élus et aux techniciens des collectivités du territoire.



#### RECOURS APPROPRIÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Parc national a fourni des avis et des recommandations pour 10 projets de centrales hydroélectriques.

Les cours d'eau situés en tête de bassin-versant présentent un fonctionnement caractéristique (double étiage hivernal et estival par exemple) et restent très fragiles.

Les cours d'eau et leurs milieux associés (ripisylve, adoux, marais, prairies humides, nappes phréatiques) forment le « château d'eau », c'est à dire la base de la solidarité amont-aval, des Ecrins jusqu'à la Provence.

Le soutien de l'Etat à la petite hydroélectricité offre un nouveau revenu aux collectivités, mais les ouvrages peuvent contrarier l'objectif de bon état des cours d'eau.

Ainsi, le Parc national essaye de diriger ces projets d'énergie renouvelable au sein de projets durables, en intégrant les questions de consommation énergétique, de préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

# Axe 3

## POUR LE RESPECT DES RESSOURCES ET DES PATRIMOINES

**P**rès de 270 actions ont été programmées sur le territoire en faveur d'un développement économique qui s'appuie sur les atouts du territoire : la qualité des paysages et la préservation des patrimoines.

La valorisation des ressources locales est déterminante pour les activités économiques du territoire :

- touristiques ;
- artisanales ;
- agroalimentaires.

### Les orientations de la charte

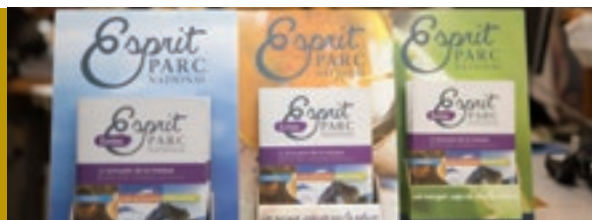
- 3.1. Maintenir les paysages remarquables ..... p 15
- 3.2. Préserver les milieux naturels et les espèces ..... p 16
- 3.3. Soutenir la filière bois – forêt de montagne dans le respect de la biodiversité ..... p 17
- 3.4. Préserver la ressource en eau et les milieux associés ..... p 18
- 3.5. Promouvoir une agriculture de qualité en lien avec un territoire d'exception ..... p 19
- 3.6. Soutenir la gestion globale des alpages ..... p 20

### LES CAIRNS DE LA CHARTE

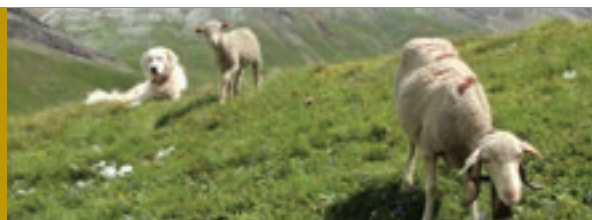
#### PAYSAGES AGRICOLES (VIGNOBLES, TERRASSES, BOCAGES)



#### DÉMARCHES DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES



#### PASTORALISME ET PRÉDATION





# Orientation 3.1.

## Maintenir les paysages remarquables



Le col du Lautaret depuis la route du Galibier.

**EMBLÉMATIQUE**  
**CONSERVATION**  
**PRÉSERVATION**  
**CONSTRUITS**  
**PRIORITAIRE**  
**TERRASSES**  
**VIGNOBLE**  
**BOCAGE VALLÉES**  
**MASSIF COLS**

### Marge de progression :

Les démarches associatives et portées par des collectivités locales devront se structurer à hauteur de la complexité de la tâche et autour de partenaires solides pour obtenir des résultats visibles.

### Chiffres clés :

- . 2 partenariats avec l'école du Paysage de Marseille
- . 19 actions au total dont 6 d'entretien/valorisation, 5 de génie écologique (restauration, réhabilitation) et 8 d'aménagement (projet, sites, requalification, ...)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'association Malcros 2818 restaure le canal du même nom ainsi que la Cabane des Parisiens, des groupements d'agriculteurs entretiennent les canaux (Natura 2000), des communes (Champcella, Freissinières, Pelvoux, le Bourg-d'Oisans, Le Monétier-les-Bains, Besse-en-Oisans) ont pour projet d'entretenir et de valoriser des sites fragiles pour un usage de découverte.

Le Conseil départemental des Hautes-Alpes a entamé la réflexion sur la valorisation du col du Lautaret. Le SMADESEP gère avec le Conservatoire du littoral les berges du lac de Serre-Ponçon, site inscrit.

■ feu vert : 50 % ■ feu orange : 40 % ■ feu rouge : 10 %

L'orientation concerne un sujet complexe qui pose la question de la finalité de l'entretien des paysages remarquables. Nombre d'actions prévues sont freinées par l'ampleur de la tâche sans le moteur d'un usage impérieux. Or la valeur des paysages reste reconnue...

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### PAYSAGES AGRICOLES (VIGNOBLES, TERRASSES, BOCAGES)

La commune de Réallon et l'association « Patrimoine en Réallonnais » avaient sollicité l'aide du Parc national des Ecrins pour sauvegarder les terrasses agricoles. Un mur en pierre sèche, élément structurant du paysage participe au patrimoine local. Ce fut réalisé à la fin du mois d'août 2016. Une dizaine de stagiaires étaient encadrés par le muraillier professionnel (maçonnerie de pierre sèche), Loys Ginoul, par le biais de l'association « Le Gabion ».



L'approche retenue par le formateur passe avant tout par l'observation de l'existant et la compréhension du rôle et des enjeux de la construction.

#### EN VALLOUISE, « L'ATELIER MONTAGNE » DES FUTURS PAYSAGISTES

En 2015 et 2016, les étudiants de l'École nationale supérieure du Paysage de Marseille ont travaillé dans la vallée de la Vallouise. Un territoire qui s'échelonne de 1 000 à 4 102 mètres, rassemblant de nombreuses problématiques telles que le développement des stations de ski, l'agriculture, le tourisme de moyenne et de haute montagne, l'urbanisation, la protection des sites, la mobilité, etc. Leurs travaux ont fait l'objet de présentations des réflexions prospectives qui ont été enregistrées et illustrées, puis mises en ligne sur le site internet : [pierresquiroulent.fr](http://pierresquiroulent.fr)



Le Département des Hautes-Alpes et l'École nationale supérieure du Paysage de Marseille (ENSP) interagissent depuis 7 ans autour d'un projet pédagogique porté par l'école et dont la dénomination commune est « l'Atelier Montagne ».

# Orientation 3.2.

## Préserver les milieux naturels et les espèces



Capture de bouquetins des Cerces - Monétier les Bains.

CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ÉCOSYSTÈME  
RÉSILIENCE  
MOSAÏQUE  
ÉQUILIBRE  
CORRIDOR  
DIVERSITÉ RÉGULER  
VEILLER

### Marge de progression :

**M**ieux appréhender son environnement au travers de l'étude de groupes taxonomiques « orphelins », permet une meilleure prise en compte des richesses et des enjeux de conservation qui y sont associés. A cet égard, les observations du vertigo étroit (un escargot protégé au niveau européen) ont été rapidement communiquées auprès des opérateurs des sites Natura 2000 concernés.

### Chiffres clés :

. 51 projets dont 5 dédiées aux suivis d'espèces, 12 aux milieux et à la gestion, 26 à la protection, surveillance et restauration, 8 à la communication et l'animation

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Il existe deux espaces naturels sensibles ENS gérés par le Conseil départemental de l'Isère et le SMADESEP. Les animateurs de sites natura 2000 sont : des communautés de communes (Oisans, Guillestrois), le Mandement de Savines, l'ONF ainsi que le Parc national. Ce dernier travaille avec les communes à la gestion des réserves naturelles.

■ feu vert : 88 % ■ feu orange : 12 % ■ feu rouge : 0 %  
L'animation des actions est encadrée et précise, elle permet un avancement régulier des actions.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### DU NOUVEAU POUR LES MOLLUSQUES ET LES CHAUVES-SOURIS

26 espèces de chauve-souris étaient recensées dans les Ecrins, jusqu'au contact de la sérotine bicolore, observée la dernière fois il y a dix ans. Dans la région on trouve 7 mentions de sa présence en 2016, ce qui pourrait ressembler à une évolution de l'aire de répartition ?

En ce qui concerne les mollusques, c'est plutôt le récent intérêt pour le groupe faunistique qui a permis de mesurer l'ampleur de la diversité d'escargots, limaces, et dulcicoles, espèce aquatique, avec pas moins de 110 espèces et sous-espèces observées dans les Ecrins



#### LES ZONES HUMIDES

Elles représentent 3% de la superficie du territoire métropolitain et subissent de nombreuses pressions (assèchement, drainage, pollution, construction...). Plus de 50% de la surface des zones humides en France a disparu entre 1960 et 1990. Depuis plus de 40 ans, la convention de Ramsar œuvre pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Le Parc national, avec la la Ligue de protection des oiseaux LPO et la Fédération de pêche des Hautes-Alpes organisent en commun de petites conférences, développées sur des thématiques variées et complémentaires comme le sonneur à ventre jaune, l'inventaire des zones humides du département 05 et la flore associée, les travaux de restauration des adoux menés par la FDP05, la découverte des libellules, la mobilisation autour du crapaud commun, les oiseaux du lac de Serre-Ponçon...





# Orientation 3.3.

## Soutenir la filière bois - forêt de montagne dans le respect de la biodiversité



Coupe forestière dans un mélèzin à Puy-Saint-Vincent.

BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

FORÊTS ANCIENNES

RISQUES NATURELS

PEUPLEMENTS

BOIS-ÉNERGIE

PÉRENNISER

CERTIFICATION

MATÉRIAUX ADAPTER

### Marge de progression :

Un travail étroit avec les gestionnaires permet une connaissance et une gestion précise de forêts exceptionnelles (Boscodon – Crots et Savines-le-lac ou Valjouffrey). En revanche le suivi et l'évaluation de la charte sur les aspects sylviculture et filière bois peut être amélioré.

### Chiffres clés :

- . 57 300 hectares de forêt dont 5 % en coeur de parc
- . 12 000 hectares de forêt exploitable
- . 4 000 hectares de forêt exploitée en 2012
- . 13 révisions d'aménagement forestier (5 forêts domaniales et 8 communales)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'ONF gère la forêt domaniale et la plupart des forêts communales.

Les communautés de communes et le Pays du grand briançonnais gèrent des chartes forestières de territoire.

L'établissement public du parc national donne des avis sur les aménagements forestiers.



■ feu vert : 89 % ■ feu orange : 11 % ■ feu rouge : 0 %  
L'animation des actions est encadrée et précise, elle permet un avancement régulier des actions.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### LA FORÊT DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Elle assure de nombreuses fonctions : production de bois, protection contre les risques naturels, maintien d'une biodiversité et de paysages remarquables, accueil du public.

Le maintien de différents types de peuplements forestiers en termes d'âges, d'essences et de densité est le mode de gestion la plupart du temps recherché. Il permet de soutenir une variété de milieux naturels, socles de la richesse paysagère, faunistique et floristique du territoire.

#### LES FORÊTS ANCIENNES POURRAIENT ELLES SERVIR DE RÉSERVOIR POUR LA RECOLONISATION DE FORÊTS RÉCENTES PAR CERTAINES ESPÈCES ?

Environ la moitié des forêts françaises actuelles n'existait pas il y a 200 ans. Il s'agissait de terres agricoles (cultures, prairies pour les troupeaux...) qui se sont recouvertes de forêts après l'abandon de l'agriculture. Ces forêts sont qualifiées de récentes en comparaison avec les forêts dites anciennes jamais converties à l'agriculture mais pour la plupart exploitées. Dans les forêts anciennes, le sol non retourné a conservé sa structure et une banque de graines typiquement forestières.

Au niveau floristique, le lys martagon est 6 fois plus présent dans les forêts anciennes (Boscodon, Fournel...) que dans les forêts récentes. Les forêts anciennes s'adaptent mieux aux changements climatiques.



# Orientation 3.4.

## Préserver la ressource en eau et les milieux associés



**ASSAINISSEMENT**  
**NEIGE ARTIFICIELLE**  
**BASSIN-VERSANT**  
**CONSOMMATION**  
**MULTI-USAGES**  
**TRAME BLEUE**  
**ZONES HUMIDES**  
**AGRICULTURE EXUTOIRE**  
**ZONE DE FRAI AFFLUENTS**  
**GLACIER**

### Marge de progression :

Le territoire du parc national des Ecrins est situé en « tête de bassin-versant ». Ainsi, le conseil scientifique du Parc national propose de travailler sur la ressource en eau, de manière quantitative et qualitative. Cette démarche rejoint celle des partenaires en charge des SAGE et contrats de rivière.

### Chiffres clés :

- . 1 SAGE « Drac-Romanche » décliné en deux contrats de rivière
- . 1 SAGE « Drac amont »
- . 1 Contrat de bassin-versant « Haute Durance - Serre-Ponçon »
- . 4 lacs suivis (Muzelle, Plan de Vianney, Pétarel, Pisses), mise en commun des données, méthode du réseau Alpes françaises
- . 4 suivis de milieu « glacier »

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Le Syndicat intercommunal d'assainissement du canton de l'Oisans (SACO) gère le contrat de rivière « Romanche ».

Le Syndicat intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs affluents (SIGREDA) gère le contrat de rivière « Drac ».

Le Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (SMADESEP - Durance) gère le contrat de bassin-versant « Haute-Durance - Serre-Ponçon » créé en 2016.

L'établissement public du parc national participe aux deux SAGE et aux trois contrats de rivière.

Au niveau scientifique, le Parc national assure un suivi des lacs d'altitude et des glaciers (bilan de masse et mesures topographiques).



■ feu vert : 80 % ■ feu orange : 20 % ■ feu rouge : 0 %  
Les actions sur les lacs consistent en des suivis réguliers et annuels.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### LE CONTRAT DE RIVIÈRE ROMANCHE

Comme toutes les rivières, la Romanche doit être gérée de manière solidaire et cohérente, de l'amont à l'aval, en intégrant les différents enjeux locaux.

Le contrat de rivière de 2013-2016 réunit 110 partenaires. Sur 109 M€ d'investissement, 33 M€ ont été consacrés à la ressource en eau et à la préservation des milieux aquatiques.

De nombreuses études et travaux ont été réalisés : prévention des inondations, étude des transports sédimentaires des cours d'eau, extension de la station d'épuration Aquavallée, effacement de seuils, sensibilisation des scolaires, à l'utilisation de l'eau, etc.

#### LE LAC DE LA MUZELLE, UN SITE DU RÉSEAU « LACS SENTINELLES »

Le lac fait l'objet d'études par plusieurs équipes scientifiques. Une 1ère thèse soutenue en 2015 (Y.M. Nellier) porte sur la contamination des lacs d'altitude par des polluants. Une 2ème thèse soutenue fin 2016 (L. Fouinat) porte sur les territoires de montagne face aux changements globaux (étude de carottes de sédiments prélevées dans les lacs de la Muzelle et du Lauvitel). Enfin une autre thèse (Johanna Marçais) soutenue début 2017 porte sur l'étude des transferts des polluants organiques persistants de l'atmosphère vers les milieux aquatiques de montagne.

Ces travaux ont amené à la mise en place de matériels de mesure en continu afin d'obtenir des données physico-chimiques très régulières. Ils ont aussi contribué à une avancée des connaissances sur le fonctionnement et l'évolution du lac depuis plusieurs milliers d'années et dans la période récente, où plusieurs changements ont pu être identifiés.





# Orientation 3.5.

## Promouvoir une agriculture de qualité en lien avec un territoire d'exception



Plantes aromatiques et médicinales - marque Esprit parc national.

**AGROTOURISME**  
**AGRO-ÉCOLOGIE**  
**VALEUR AJOUTÉE**  
**SOCIAL OU LIEN**  
**ALIMENTATION**  
**CIRCUIT COURT**  
**PRODUITS PRAIRIE**  
**TERROIR**

### Marge de progression :

La marque Esprit Parc national a convaincu nombre de prestataires. L'impulsion de l'État a été importante. L'animation du dispositif concerne tous les acteurs de l'agriculture.

### Chiffres clés :

- . 9 apiculteurs, 10 producteurs de fruits/légumes (et produits transformés) ainsi que 4 éleveurs sont marqués
- . 22 actions dont 2 en agrotourisme, 13 en agro-écologie (agriculture), 4 en partenariats, culture et savoirs-faire et 3 en débouchés et transformation
- . 850 hectares de prairies naturelles en contrat MAEC

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les agriculteurs fauchent et entretiennent les prairies naturelles et s'engagent de plus en plus dans le développement des circuits courts.

Les producteurs valorisent les patrimoines et les savoirs faire locaux.

L'établissement public du Parc national gère la marque Esprit parc national – volet agricole.



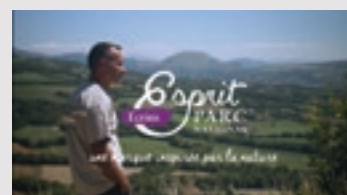
- feu vert : 75 %
  - feu orange : 25 %
  - feu rouge : 0 %
- Les actions consistent en des suivis réguliers et annuels.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### DÉMARCHE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES : MARQUE « ESPRIT PARC NATIONAL »

« Nos brebis passent 6 mois sur l'exploitation et 6 mois en alpage dans le Valgaudemar, en plein coeur du parc. Le Parc des Écrins, quand il a été créé, c'était pour préserver un territoire. Puisque nos bêtes y pâturent on se retrouve complètement dans cette démarche. Je suis en agriculture biologique. On fait des agneaux. Ils sont vendus en vente directe auprès des particuliers et des restaurateurs. »  
Paul Davin, ferme des Gentillons, éleveur ovin, Saint Bonnet-en-Champsaur



« Je n'ai jamais acheté de reines ou d'essaïms, c'est pour ça que mon installation a été un peu longue et laborieuse. J'ai fait de la sélection de reines et du coup j'ai augmenté mon cheptel petit à petit comme ça. J'ai essentiellement ce qu'on appelle la petite noire, qui est peut-être moins facile à travailler que d'autres races sélectionnées, mais en contrepartie, elle s'adapte beaucoup plus aux conditions climatiques d'ici. »  
Florence Garambois, Le Monétier-les-Bains

#### GAEC HOLSTEIN PASSION, LAURÉAT DU CONCOURS LOCAL DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS ET SECOND AU CONCOURS NATIONAL

« Nous avons un système atypique, on est en Prim'Holstein, on a repris une exploitation agricole qui faisait du lait avec ensilage d'herbe et de maïs. On a gardé la race, car on travaille la génétique, on fait des concours et on a repris toutes les prairies naturelles sans en labourer une seule. On voulait que nos animaux pâturent la bonne herbe. Bien que le lait soit notre principale source de revenu nous sommes des éleveurs, pas des producteurs de lait. Le concours a amené de l'eau à notre moulin. On montre qu'on peut faire du lait avec de l'herbe. Notre production n'a pas baissé, notre métier, c'est de traire de belles vaches tous les matins. »



# Orientation 3.6.

## Soutenir la gestion globale des alpages



Berger aux Vachères - Aspres-lès-Corps, Valgaudemar

**GRANDS PRÉDATEURS**  
**TRANSHUMANCE**  
**GARDIENNAGE**  
**PASTORALISME**  
**TROUPEAUX LOGISTIQUE**  
**PRÉVENTION**  
**CABANES BERGERS**  
**HERBE**  
**MAEC**

### Marge de progression :

Les MAE sont un outil intéressant mais demandent une implication assez forte au moment de l'élaboration du plan de gestion, en amont de cette élaboration et après souscription pour le suivi et l'évaluation. Organiser plus de concertation, en amont et en aval de la gestion de l'alpage et du troupeau.

### Chiffres clés :

- . 69 MAEC (18 achevées et 51 en cours)
- . 58 mise en place de plans gestion agroenvironnementale avec une prise en compte faune/flore sauvage et 31 projets logistiques (cabane, radios, aménagement, ...)
- . 315 constats prédation en 2015, 1291 bêtes indemnisées
- . 5 nouvelles cabanes héliportables construites (8 au total)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les groupements pastoraux sont les principaux bénéficiaires et gestionnaires des mesures agro-écologiques.

Les communes gèrent l'entretien et la création des cabanes d'alpage avec l'appui du Parc national.

Le CERPAM et la FAI apportent un appui logistique aux éleveurs.

L'établissement public du parc national prête des cabanes héliportables d'urgence aux éleveurs en cas de prédation dans des alpages et teste l'utilisation de son réseau grâce à 4 radios prêtées aux bergers. Il aide techniquement et financièrement les communes pour réaliser des études de réhabilitation ou de construction de cabanes d'alpage.



■ feu vert : 60 % ■ feu orange : 37 % ■ feu rouge : 3 %

Les actions sont programmées sur des pas de temps dépassant la période 2014-2016. La gestion des mesures agro-écologique est encadrée et les suivis sont réguliers.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### PASTORALISME...

L'alpage de Morgon - Ollettes à Crots est constitué de 2 quartiers séparés et couvre une superficie de 850 ha de surfaces pastorales. Un troupeau de 1260 brebis et agnelles estive sur cet alpage de mi-juin à mi-octobre.

Les enjeux environnementaux identifiés sur cet alpage dans les zones pastorales sont le tétras lyre, l'apollon, le lagopède alpin, les combes à neige et leur végétation particulière, les pelouses, la flore, etc. Le loup est présent, des attaques ont eu lieu.

L'alpage compte 4 cabanes, la rénovation de celle des Ollettes est programmée avec l'aide technique et financière (étude) du Parc national.

La forte fréquentation touristique du site de Morgon et la gestion forestière sont à prendre en compte.

Ainsi, le plan de gestion contient des mesures de report de pâturage, de limitation de l'impact du troupeau de gardiennage serré et de parcs.



#### ... ET PRÉDATION

Les agents du Parc sont présents sur le terrain pour accompagner les éleveurs et bergers. A la suite d'une attaque sur le territoire du parc national des Ecrins, ce sont eux qui montent réaliser les constats de dommage (relevé d'éléments factuels et techniques). C'est ensuite la DDT qui utilise ces éléments pour valider ou non la responsabilité du loup et indemniser l'éleveur dans le cas où la responsabilité du loup n'est pas exclue.

En 2016, 71 constats ont été réalisés sur le territoire du parc national, dont 10 sur la partie cœur. Depuis 2015, deux vacataires viennent renforcer l'équipe chaque été. Un réseau radio plus performant est mis en place.



# Axe 4

## POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

**P**lus de 120 actions ont été programmées sur le territoire en faveur d'une découverte et d'un accueil en montagne : authentique, de partage, de rencontre et d'échange.

L'humain constitue le fil conducteur des orientations de la charte notamment dans les domaines :

- touristiques ;
- artisanaux ;
- agroalimentaires.

## Les orientations de la charte

- 4.1. Promouvoir les activités touristiques et récréatives valorisant les ressources du territoire ..... p 22
- 4.2. Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ..... p 23
- 4.3. Développer le partenariat avec les stations touristiques ..... p 24
- 4.4. Partager et valoriser l'image « Parc national » ..... p 25

### LES CAIRNS DE LA CHARTE

#### LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE AU REGARD DU CARACTÈRE DU PARC NATIONAL



#### LE GRAND TOUR DES ÉCRINS



#### MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL (VOLET TOURISME)



# Orientation 4.1.

## Promouvoir les activités touristiques et récréatives valorisant les ressources du territoire



Randonneuses dans le village de Besse-en-Oisans.

**ACCESSIBILITÉ TOUT PUBLIC**  
**RESSOURCEMENT**  
**PROFESSIONNELS**  
**DIVERSIFICATION**  
**FRÉQUENTATION**  
**ÉCOTOURISME**  
**COORDINATION**  
**CONCILIATION**  
**ÉCONOMIE RÉPARTITION**  
**ACCUEIL**

### Marge de progression :

Le travail d'animation du réseau de professionnel doit être sans cesse alimenté et renouvelé. La stratégie touristique permet une réelle lisibilité mais elle doit être animée pour atteindre ses objectifs.

### Chiffres clés :

- . 39 projets concernent la valorisation auprès des touristes (itinéraires, itinérances, information, lisibilité, accueil)
- . 36 pour des travaux d'aménagement et/ou de restauration visant à entretenir ou restaurer le patrimoine bâti
- . 4 sur l'accessibilité et la signalétique
- . 421 857 personnes sont passées par les maisons et centres d'info du Parc (+60 % entre 2014 et 2016)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Une multitude d'acteurs est impliquée dans les activités touristiques. Les conseils départementaux, les communautés de communes, les communes, les socioprofessionnels...

Le Parc national a travaillé avec tous les représentants des partenaires pour construire une stratégie touristique.



■ feu vert : 72 % ■ feu orange : 23 % ■ feu rouge : 5 %

Les actions sont très diversifiées et sont souvent complexes à mettre en œuvre. Les délais de réalisation de certaines actions nécessitent plusieurs périodes de programmation.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### LE GRAND TOUR DES ECRINS : OU COMMENT QUALIFIER L'OFFRE D'ITINÉRANCE DU MASSIF ?

Suite à l'étude de requalification du GR 50, le Parc national a mis en œuvre un programme de développement de l'itinérance. Il s'agit de redynamiser le GR 54, de développer des offres multi-activités pour tous les niveaux.

Un logo et une charte graphique, une vidéo et des reportages photos, un site internet et une application mobile en français et en anglais rendent cette offre écotouristique accessible à tous.

Le programme 2015 est cofinancé par l'Europe à travers le FEDER massif Alpin. L'étude GR 50 a été financée par l'État (FNADT) et la Région PACA.



#### AVIS AUX GRIMPEURS !

Aux Vigneaux, en Vallouise, un couple de faucons pèlerins est revenu nicher dans la falaise de Grand Bois. Dans le Briançonnais, c'est dans les contreforts de Roche Robert qu'un couple s'est installé. « Merci de les laisser tranquilles jusqu'à la mi-juin... » : l'information relayée auprès des grimpeurs a été efficace. Un jeune a été élevé sans encombre et a pris son envol.





# Orientation 4.2.

## Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil



Mise en place de la nouvelle passerelle du vallon de Valsenestre.

COMPLÉMENTARITÉ  
SIGNALÉTIQUE  
HARMONISER  
DÉCOUVERTE  
INTÉGRATION INFORMATION  
ITINÉRAIRE  
LISIBILITÉ  
ENTRETIEN  
SÉCURITÉ  
SENTIER

### Marge de progression :

Le maillage des sentiers pastoraux et de randonnée dans le coeur et en aire d'adhésion depuis les villages reste une priorité. Dans un cadre de plus en plus contraint, les partenariats avec les collectivités sont essentiels. Les liens renforcés avec les intercommunalités, l'Office national des Forêts et les Départements 05 et 38 permettront de garantir la pérennité de ces itinéraires.

### Chiffres clés :

- . 386 km de sentiers sont inscrits au PDIPR 05 ou 38
- . 192 km linéaire de sentier menant au coeur, situé en zone d'adhésion et entretenu par le Parc national
- . 42 points info en porte d'entrée du coeur de parc national, au départ de randonnées

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les travaux sur les sentiers en coeur du parc, la signalétique en aire d'adhésion et les maisons de parcs sont des actions conduites par l'établissement public du parc national. Elles représentent 60 % des actions.

Les communautés de communes et les communes portent des actions dans le cadre du PDIPR. Le Conseil départemental des Hautes-Alpes conduit un projet de requalification du col du Lautaret en tant que site majeur.



■ feu vert : 73 % ■ feu orange : 22 % ■ feu rouge : 5 %  
Les travaux et la signalétique de randonnée sur les sentiers du coeur et de l'aire d'adhésion.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### A MIZOËN, LE SENTIER D'INTERPRÉTATION DU SITE DES CLOTS

Le sentier a bénéficié d'une rénovation en 2014. Un ensemble d'aménagement d'interprétation avait été réalisé en 1989 par la commune et le Parc national des Écrins pour valoriser le site des Clots. Le mobilier nécessitait un rafraîchissement pour rester attractif auprès des visiteurs.



Les informations sont désormais disponibles également en anglais. L'objectif est de conserver l'attractivité de ce site qui participe à l'économie locale de l'Oisans.

#### SAUT DU LAÏRE : LA RÉFECTION D'UN SENTIER EMBLÉMATIQUE

Paliers et fascines en rondins de bois de mélèze, rigoles et purges de talus pour limiter les ruissellements, suppressions de raccourcis, marches en pierres plantées, pavages et empièremments...

Un gros chantier sur deux ans pour rénover cet itinéraire très fréquenté du Haut-Champsaur, selon des techniques traditionnelles qui garantissent son intégration paysagère.



# Orientation 4.3.

## Développer le partenariat avec les stations touristiques



Etraves pour la protection du Tétrás Lyre - L'Argentière, Vallouise.

RÉCIPROCITÉ  
SENSIBILISER  
SOLIDARITÉ  
EXIGENCES  
SYNERGIE  
SAISONS  
EMPLOI

### Marge de progression :

L'assemblée générale du conseil économique social et culturel du Parc national des Ecrins avait planché en 2014 sur le thème du changement climatique et l'évolution des pratiques sportives. Le partage d'expérience pourrait être renouvelé sur les réalisations en matière de diversification touristique.

### Chiffres clés :

- . 8 projets de coordination de l'offre touristique portent sur les activités d'hiver (ski alpin, ski de fond) et de réflexion/concertation avec les stations pour diversifier et pérenniser l'offre
- . 6 plans de visualisation des câbles de remontées mécaniques
- . 7 projets d'aménagements ou de développement de station en lien avec la vallée

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les communes-stations sont les maîtres d'ouvrage des projets, le Parc national les accompagne techniquement et intervient avec un grand nombre d'animations en station (cf. orientation 1.3.).

L'Observatoire des galliformes de montagne conduit un programme de visualisation des câbles de remontées mécaniques décliné par commune-station en partenariat avec le Parc national.



■ feu vert : 82 % ■ feu orange : 9 % ■ feu rouge : 9 %  
Les actions sont très diversifiées.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### 40 ANNÉES DE SUIVI DE L'ENNEIGEMENT À ORCIÈRES

Depuis 1976, les agents du parc national effectuent des sondages de neige, utiles à Électricité de France pour gérer l'eau stockée en altitude. Un réseau de mesures s'étire de Prapic jusqu'aux Rognous, en direction du col des Tourettes et le second depuis Merlette jusqu'au Grand lac des Estaris. Les points de mesure sont réalisés à différentes altitudes et selon des pas de temps définis entre la mi-décembre et à la fin mai.



A cette altitude (2000 m) et en trente ans, le constat est la perte d'un mois de présence de neige au sol. Celle-ci arrive plus tard en début d'hiver et s'éclipse plus tôt au printemps. La quantité de précipitations reste toutefois constante.

#### LA PROTECTION DU TÉTRAS LYRE À LA CRÊTE DE LA SEYTE-VALLOUISE

La crête de la Seyte est une randonnée à skis très fréquentée. En suivant l'itinéraire normal, ce sont près d'1 000 000 de m<sup>2</sup> de «surface skiable» qui s'offrent au randonneur. 6600 m<sup>2</sup> sont réservés pour la survie du tétras lyre.



C'est dire s'il reste encore de la place pour skier ! De fait, les zones de quiétude préservées des spatules des skieurs dans le secteur de la Seyte sont bien respectées, par l'immense majorité des randonneurs.

Des panneaux d'informations et des dispositifs sont en place pour la quiétude d'une espèce menacée.

Le protocole de suivi a été testé avec l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM). Au printemps, lorsque la neige fond, les tas de crottes sont comptés. Ils sont un bon indicateur de l'intérêt de la zone pour la quiétude du tétras lyre.



# Orientation 4.4.

## Partager et valoriser l'image « Parc national »



Au départ d'une sortie jusqu'au tombeau du Poète - Prapic.

RECONNAISSANCE  
ENGAGEMENT  
EXEMPLARITÉ  
ATTRACTIVITÉ  
FÉDÉRATEUR PROMOTION  
NOTORIÉTÉ  
ÉTHIQUE

### Marge de progression :

La stratégie collective vise à installer la marque auprès des professionnels afin de peser sur les modes d'accueil. Cela suppose de développer une offre, de la faire connaître, de garantir la promesse commerciale liée à la marque et plus globalement l'adéquation entre les valeurs qu'elle porte et les attentes des visiteurs.

### Chiffres clés :

- . 35 produits marqués Esprit parc national dans son « volet écotourisme » : 18 sorties sur le terrain, 16 hébergements, 1 visite de site, 1 annuaire de la marque (édité à 6500 exemplaires)
- . 31 reportages photos et 680 clichés
- . 1 vidéo de valorisation de 8 prestataires
- . 1 voyage de presse
- . 73 entreprises sensibilisées
- . 11 journées de formation

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'Agence française pour la Biodiversité supporte un budget conséquent pour le déploiement de la marque dans les parcs nationaux.

Le Parc national anime le réseau des prestataires marqués, gère les contrats, valorise la marque pour renforcer la visibilité des produits marqués, s'implique dans la vie de la marque interparcs.



■ feu vert : 100 % ■ feu orange : 0 % ■ feu rouge : 0 %  
Les actions portant sur la marque ont été finalisées dans le temps du programme 2014-2016, la presque totalité des actions sera reconduite

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### SÉJOURNER DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE DANS LES ÉCRINS

La marque «Esprit parc national» permet aux visiteurs d'organiser plus facilement un séjour éco-responsable dans les Écrins, en immersion dans une nature préservée, en solo ou en famille, sur les sites phares ou hors des sentiers battus... Cette démarche sérieuse sert à identifier d'identifier les hébergeurs, les activités, artisans et producteurs qui s'engagent de manière durable dans la préservation de l'environnement et des patrimoines du territoire.

Les hébergements marqués garantissent une bonne gestion de l'énergie, des déchets, l'utilisation de produits éco-responsables, avec un accueil chaleureux dans un cadre d'exception. Des excursions originales sont proposées par des accompagnateurs en montagne.

#### PRUNIÈRES, PORTE D'ENTRÉE MÉRIDIIONALE DANS L'AIRE D'ADHÉSION DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

C'est le message que la commune souhaitait faire passer au visiteur admiratif de la chapelle Saint-Michel pointant au milieu de l'eau du lac de Serre-Ponçon.

Depuis les Aiguilles de Chabrières, la vue porte jusqu'aux confins des Alpes de Haute-Provence. La situation de Prunières, et son caractère très rural, dans une nature préservée en font un lieu de villégiature très fréquenté.

La commune, avec le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et le SMADESEP a travaillé avec le Parc national pour sa valorisation. Signalétique routière, triptyque d'information collective et calade réalisée avec une équipe de bénévoles qualifiées et valorisent le belvédère sur le lac.



# Les objectifs pour le cœur du parc

Les limites du cœur ont été fixées à la création du parc national des Écrins en 1973. Le décret n° 2009-448 du 21 avril 2009 faisant suite à la réforme des parcs nationaux a rigoureusement conservé ces limites. La réglementation spéciale a été quant à elle pratiquement inchangée.

Les objectifs de la charte pour le cœur intègrent les principes fondamentaux applicables à l'ensemble des parcs nationaux français et tiennent compte des enjeux spécifiques.

## Il y a trois niveaux d'intervention pour atteindre ces objectifs :

- des mesures contractuelles de l'aire d'adhésion (certaines « orientations »), applicables dans le cœur au titre de solidarités écologique, économique, sociale et culturelle ;

- des mesures contractuelles spécifiques au cœur tenant compte des enjeux (caractère, sensibilité des patrimoines...) et des activités existantes (refuges par exemple).

- les modalités d'application de la réglementation.

## Le niveau de réalisation en 2016 pour 375 actions est de :

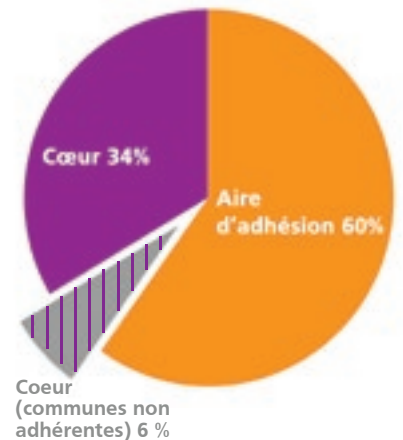


■ 17 % sont estimées réalisées à moins de 40 %

■ 7 % sont estimées réalisées entre 60 et 80 %

■ 76 % sont estimées réalisées à plus de 90 %

## Répartition des actions entre le cœur et l'aire d'adhésion du parc national.



## Chiffres clés 2014-2016 :

- . 375 actions au total contribuent aux objectifs dans le cœur du parc national
- . 11 travaux d'amélioration de refuges, 18 de cabanes de berger, 18 héliportages de cabanes pour la protection des alpages (6 par an)
- . 250 actions autorisées 51 % activités sportives, manifestations..., 38 % pour le survol, 10,6 % pour des travaux
- . 225 interventions de police de l'Environnement

## Regard sur... un territoire protégé très « actif »

Des suivis naturalistes réguliers de **connaissance** et les actions de protection au bénéfice des milieux naturels sont nombreux et conduits avec plusieurs partenaires (Observatoire des galliformes de montagne, chercheurs, opérateurs publics, etc.). Le dispositif de mesures agroenvironnementales (volet alpage) prend une part importante de cette thématique.

Le développement d'un réseau de forêts à forte naturalité est conduit avec l'Office national des forêts.

La recherche dans la réserve intégrale de Lauvitel permet **l'amélioration de la connaissance des milieux terrestres**. Elle est animée par l'établissement du Parc national avec des organismes de recherche tels que l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie ou le Laboratoire d'écologie alpine.

**Les actions agricoles** concernent majoritairement la gestion du pâturage estival.

Actions agricoles et offre de découverte (loisirs) sont les activités économiques présentes dans le cœur du parc national.

Des conventions relatives aux sports de nature sont passées avec les fédérations sportives pour les activités de loisirs : escalade, alpinisme, vol à voile, vol libre.

L'entretien du balisage des sentiers pédestres, des infrastructures de découverte du cœur de parc national (sentiers, passerelles, etc.).

L'amélioration des refuges appartenant à la Fédération française des clubs alpins de montagne ou à la Société des touristes du Dauphiné : études et travaux en faveur d'un meilleur accueil et d'installations plus propres Temple Écrins, Chabournéou, Chaumette, Muzelle, Pavé, Plancharde.

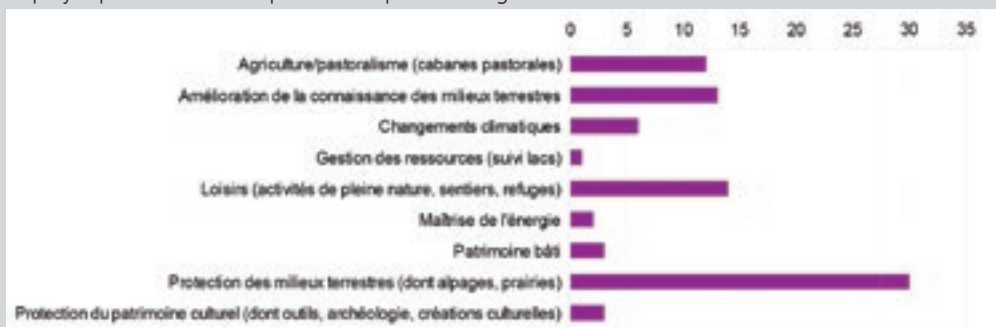
Des actions sur le **patrimoine bâti** sont menées par les communes ou des privés (cabanes et abris, habitat à Dormillouse et Confolens), de murets à Prapic .

Des actions sont menées sur la partie cœur de parc des communes non adhérentes (Champoléon, Chantelouve, Le Périer).

Les moyens humains du Parc national déployés pour ces thématiques sont importants : agents de terrain et thématiciens.

## Estimation des contributions en nombre d'actions (dans le cœur du parc national)

Par thématiques communes des aux Parcs nationaux définies par l'Agence française de la biodiversité.





# Objectif 1.

## Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance



Milieux de la Réserve Intégrale du Lauvitel - Lit du torrent.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBSERVATION

PROTECTION

INVESTIGATION

SCIENTIFIQUE

ENDÉMIQUE

LONG TERMES

RI LAUVITEL ALTITUDE

PIONNIER

### Marge de progression :

Chaque année, le conseil scientifique du Parc national fait le bilan de la réserve intégrale et donne un avis au conseil d'administration sur les actions à maintenir ou à modifier.

### Chiffres clés :

3 projets (Réserve intégrale, archéologie, ATBI)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'établissement public du parc national des Ecrins gère la Réserve intégrale et coordonne l'intervention des équipes scientifiques dans les différents domaines de recherche.

Le montage de programmes mutualisés et la recherche de financement font partie des actions. Le travail est étroit avec la commune du Bourg-d'Oisans en ce qui concerne les aménagements. Sans oublier la communication sur le plan de la recherche, et pour le grand public.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### LA RÉSERVE INTÉGRALE DU LAUVITEL, LE BOURG-D'OISANS

C'est une réserve intégrale à vocation scientifique classée depuis 2012 en catégorie 1a) par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), seul espace national à avoir ce statut.

Pour remplir ses missions de suivi à long terme et d'accueil de la recherche, un chalet « rustique », ainsi qu'une station météorologique sont à la disposition des chercheurs.

Depuis 1995, dans ce laboratoire à ciel ouvert de 689 ha, des chercheurs, aidés des agents du parc national, suivent la dynamique naturelle d'écosystèmes peu soumis aux activités humaines.

#### LE PRÉ-INVENTAIRE GÉNÉRALISÉ DE LA BIODIVERSITÉ

En cours depuis 2013, le pré-inventaire a déjà amené de nombreux résultats. Ainsi, plusieurs centaines d'invertébrés, de mousses ont été inventoriés.

Cet espace accueille aussi un suivi de micro-mammifères réalisé depuis plus de 25 ans.

Un suivi photo a été réalisé avec la mise en ligne d'un time lapse : (voir [http://www.dailymotion.com/video/x3tscig\\_et-au-milieu-se-tient-un-lac\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x3tscig_et-au-milieu-se-tient-un-lac_school)).

Le Lauvitel fait aussi l'objet d'un suivi bathymétrique (profondeur du lac) montrant un marnage naturel de plus de 20 mètres.



# Objectif 2.

## Préserver le patrimoine culturel du cœur



Ascension de l'Ailefroide Orientale.

**ARCHÉOLOGIE**  
**TÉMOIGNAGE**  
**VALORISATION**  
**CONQUÊTE**  
**MÉMOIRE ÉDIFICES**  
**VESTIGES**

### Marge de progression :

Les activités en haute montagne ont fortement évolué ces vingt dernières années. Les commissions du conseil économique social et culturel pourraient se pencher sur la question... entre une évolution des pratiques et une protection du cœur de parc national.

### Chiffres clés :

. Conventions relatives aux sports de nature (escalade, alpinisme, vol à voile, vol libre)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les fédérations d'escalade, d'alpinisme, de vol à voile et de vol libre conventionnent avec le Parc national pour gérer la pratique des sports de nature après avis de son conseil scientifique.

Le CNRS mène des recherches archéologiques avec des laboratoires spécialisés.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### SUIVI ARCHÉOLOGIQUE À FREISSINIÈRES

Depuis 20 ans, les alpages de la commune de Freissinières font l'objet de suivi archéologique par le Centre Camille Jullian, CNRS Aix-Marseille. Ces recherches ont démontré une fréquentation de la montagne, dès 15 000 avant notre ère. En atteste une lamelle datant de cette époque, découverte à 2400 m.

Ces études pluridisciplinaires (archéologie, paléo-écologie, analyses ADN, etc.) ont permis de retracer l'histoire ancienne de ce vallon et de découvrir pour la première fois des occupations et des utilisations humaines anciennes de haute altitude.



Les seules peintures rupestre du territoire ont été trouvées sur un alpage de la commune.

Une étude innovante a été menée sur certains sites : l'utilisation de l'analyse de l'ADN restant dans les sols et les sédiments contribue à mieux caractériser les paysages et les usages anciens.

#### DES CONVENTIONS POUR DES PRATIQUES RESPECTUEUSES

Pour l'escalade et le canyonisme, en accord avec les comités départementaux, des zones sont déterminées pour laisser à la nature des espaces sans équipement et dérangement.



La pratique du parapente et du deltaplane fait l'objet d'un cadre convenu entre la Fédération de vol libre et le Parc national. Le survol au-dessous de 1000 m du sol est possible sur l'ensemble du cœur du parc du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre et depuis quelques sommets désignés en mai et juin.

Le survol en planeur fait aussi l'objet d'un partenariat entre la Fédération de vol à voile et le Parc. Ils ont convenu ensemble de cheminements permettant de traverser le massif des Ecrins dans de bonnes conditions aéronautiques.

Des actions de sensibilisation à la protection des rapaces et au comportement des ongulés sont organisées à destination des pilotes instructeurs locaux, pour limiter le dérangement.



# Objectif 3.

## Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur



La maison forestière de Londonnière.

### Chiffres clés :

- . 56 autorisations de travaux
- . 6 projets de réhabilitation, restauration (cabane Combe Guyon, abris barques Lauvitel, refuge Chabournéou, refuge Adèle Planchar, murets Prapic, cabanes de Londonnière, Prentiq, Dormilouse, la Salce)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les actions sont portées par des groupements pastoraux, des gestionnaires de refuge, par l'Office national des Forêts (ONF) ou le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM).

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### UNE BASE DE DONNÉE POUR LE PATRIMOINE BÂTI



Le bâti du cœur du parc national est varié, reflet d'activités multiples et de pratiques sociales diverses. Les types architecturaux sont liés aux pratiques de l'espace, aux époques de construction avec différentes techniques et matériaux, ainsi qu'au caractère des lieux.

L'inventaire réalisé en 1994 et mis à jour en base de donnée fonde une approche particulière pour les interventions dans le cœur du parc.

Elle facilite la gestion des demandes d'autorisation de travaux car elle pointe les éléments remarquables du bâti et les pistes d'intervention.

A ce jour, la base de données est remplie pour le secteur de l'Embrunais et presque en totalité pour le Valgaudemar. Elle est complétée à 60 % pour les secteurs du Champsaur et du Valbonnais. Viendront ensuite le Briançonnais et l'Oisans.

#### LE CHANTIER DE TITAN DE MALCROS ET DE LA CABANE DES PARIISIENS

Depuis des années, l'association Malcros 2818 anime chaque année des chantiers de bénévoles pour restaurer les ouvrages exceptionnels du canal de Malcros et de la Cabane des Parisiens, au pied du Vieux chaillol.

Avec l'appui du chargé de mission architecture du patrimoine au Parc national des Ecrins et des membres de l'équipe du secteur, 20 à 30 bénévoles travaillent dans la convivialité.

Les conditions sont souvent rudes mais le travail progresse chaque été, offrant au visiteur une qualité d'ouvrages et de paysages exceptionnels.



CONSTRUCTION

VERNACULAIRE

ARCHITECTURE

ENTRETIEN RESTAURATION

MATÉRIAUX CARACTÈRE

HAMEAUX ISOLATION

CABANES

REFUGES

CONFORT

### Marge de progression :

L'utilisation d'une base de données du patrimoine bâti facilite la gestion du patrimoine. L'adaptation des interventions est sans cesse questionnée. Les anciens avaient du pragmatisme en ce qui concerne l'utilisation des matériaux. Retrouver lorsque c'est possible l'usage de matériaux simples, traditionnels, locaux.

# Objectif 4.

## Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité



Panneau photovoltaïque au refuge de l'Alpe, Villar-d'Arène.

**MOBILITÉ DOUCE**  
**FRÉQUENTATION**  
**EXEMPLARITÉ**  
**RESSOURCES RÉVERSIBILITÉ**  
**PRÉSERVATION**  
**SOBRIÉTÉ**  
**RESPECT DÉCHETS**

### Marge de progression :

**D**ans l'Oisans une vaste étude sur les refuges commence. Dans les Hautes-Alpes les démarches se multiplient en dialogue avec l'établissement du parc national.

### Chiffres clés :

. 10 projets (navettes, toilette sèche, parking, équipement, énergie refuges, réduire les impacts)

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les actions ont pour maître d'ouvrage les communes et les gestionnaires de refuge.

L'établissement du parc national émet des autorisations et avis conformes en cas de travaux ou d'activités.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### EN CAR, RANDONNEZ ZEN !

Au cœur de l'été, des lignes de bus et services de navettes sont mis en place pour offrir un accès direct aux «grands sites» de randonnée ou pour flâner à la découverte des villages. De Saint-Firmin au Giobberney, le pays des Ecrins, via la station de Puy-Saint-Vincent,

La Bérarde, etc.



Les démarches pour réduire ou remplacer la voiture individuelle se multiplient. La réalité des coûts et leur prise en charge est assumée par les collectivités qui recourent le moins possible à l'usager.

#### L'ASSAINISSEMENT DANS LES REFUGES

En matière d'écoresponsabilité, les gestionnaires de refuges (épaulés en Isère par le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans, SACO) ont entamé de nombreux travaux d'amélioration et la mise en place de toilettes sèches.





# Objectif 5.

## Conservier les paysages, les milieux et les espèces du cœur



### Chiffres clés :

- . 129 autorisations d'activités dans le cœur
- . 101 autorisations de survols, 35 de travaux, 4 refus

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'établissement public du parc national des Écrins anime une grande part des actions liées à cette orientation de la charte. En effet, les agents du parc national sont chargés des suivis et de l'accompagnement des mesures de gestion auprès des groupements pastoraux par exemple. Il émet des autorisations et avis conformes en cas de travaux ou d'activités.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### ÉCOLOGIE VERTICALE



Le programme d'étude des plantes situées en pleine parois de haute altitude a rapidement fasciné les chercheurs et le public.

Le glacier carré perdant de sa surface, la renoncule des glaciers a pleinement colonisé l'espace rocaillieux laissé vacant. Un programme de suivi a été mis en place en 2015 par le Parc national des Écrins : quatre capteurs de lumière, température de surface et température du sol ont été installés.

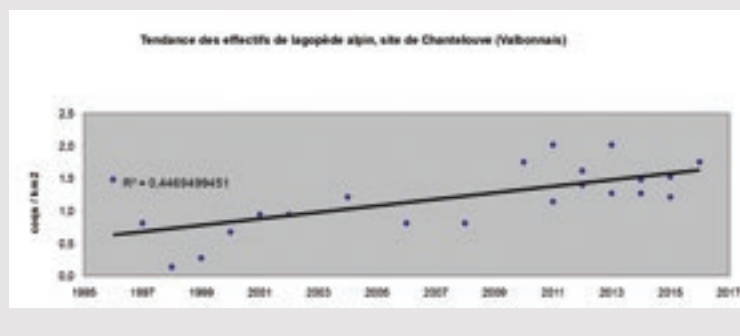
L'objectif : comprendre plus finement les conditions physiques qu'affrontent durant toute l'année la plante et pouvoir estimer la vitesse à laquelle elle colonise la roche mise à nue par le retrait glaciaire.

Les récents résultats montrent que les températures ne descendent pas à des niveaux extrêmes : le minima enregistré est de -12°C en décembre 2016, et ce en raison de l'absence de neige. Cette dernière est en effet un excellent isolant thermique : lorsque le manteau neigeux est d'épaisseur suffisante, la température reste autour de 0°C. Par contre une amplitude thermique de +36° a été enregistrée le 7 août 2015 (+3°C à 7h du matin, +39°C à 14h). Ce qui convient parfaitement à la plante.

#### LE LAGOPÈDE

Le dénombrement de ces perdrix blanches d'altitude se déroule sur les sites d'Arsine, Réallon-Saut-du-Laire et Chantelouve.

Les données sont inscrites dans un suivi à long terme de cette espèce discrète, en déclin à l'échelle des Alpes, et pour laquelle la responsabilité du Parc national est importante.



FONCTIONNALITÉS  
VULNÉRABILITÉ  
ENCADREMENT  
PALÉARCTIQUE SURVEILLANCE  
CONSERVATOIRE BIODIVERSITÉ  
CONTINUITÉS

FAUNE QUIÉTUDE  
FLORE

### Marge de progression :

Le conseil scientifique du parc national étudie et donne un avis au conseil d'administration sur les actions à maintenir ou à modifier.

# Objectif 6.

## Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières



Troupeau de brebis sur l'alpage de la Lavine.

**TRANSHUMANCE**  
**COHABITATION**  
**PRATIQUES**  
**ONGULÉS**  
**SANITAIRE**  
**CHEPTEL**  
**QUALITÉ**      **GESTION**  
**HERBE**      **LIEN**

### Marge de progression :

L'efficacité de ces mesures en alpage est variable selon le niveau d'implication du groupement pastoral avec lequel est passé le contrat. Un suivi annuel est assuré par les agents du parc national, notamment pour s'assurer de la bonne information du berger.

### Chiffres clés :

58 alpages ont souscrit une MAEC avec Plan de gestion pastoral en 2015 et 2016  
soit près de 1,8 M€ pour 5 ans.  
1 projet naturalité des forêts

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

Les groupements pastoraux sont les principaux bénéficiaires et gestionnaires des mesures agro-écologiques.

Les communes gèrent l'entretien et la création des cabanes d'alpage avec l'appui du Parc national.

Le CERPAM et la FAI apportent un appui logistique aux éleveurs.

L'établissement public du parc national prête des cabanes héliportables d'urgence aux éleveurs en cas de prédation dans des alpages non protégés. Il finance des radios pour les bergers et aide techniquement et financièrement les communes pour réaliser des études d'entretien ou de nouvelles cabanes d'alpage.

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS

#### PRÉSERVER LE PASTORALISME DANS LE PARC NATIONAL

Pour accompagner les éleveurs dans la protection de leurs troupeaux, les « mesures d'urgence » décidées par le conseil d'administration prévoient que le Parc national mette à disposition l'une de ses cabanes héliportables, sur les alpages situés dans le cœur. Pour cela un dispositif a été concerté avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Centre d'études et de réalisations pastorales alpes méditerranée, la Fédération des alpages de l'Isère et le Conseil départemental.



La protection de l'alpage (chiens, filets) doit être assurée dans les règles et la présence d'une cabane doit faire partie des mesures complémentaires mises en œuvre. Les cabanes sont alors montées en alpage en même temps que le matériel au début de saison et redescendues à la fin de l'estive. Le berger peut ainsi dormir près des parcs de nuit.

#### LA GESTION ÉCO-PASTORALE DANS LE MÉTIER DE BERGER

Le métier de berger est un métier technique qui requiert beaucoup d'expérience, de savoir-faire et de savoir-être, mais aussi des connaissances théoriques et pratiques pour pouvoir assurer la bonne alimentation du troupeau, procurer des soins aux animaux, mener des chiens de conduite et de protection...



Des formations sont organisées auprès des élèves bergers : analyse et suivi de la gestion éco-pastorale (diagnostics pastoraux, tournées de fin d'estive, etc.), entretien des cabanes, parcs, passerelles, appui aux éleveurs victimes d'attaques de prédateurs (constats de dommage et mise à disposition de cabanes héliportables). Pour compléter ces formations, les agents du parc national abordent sur le terrain les enjeux écologiques liées à la faune et la flore.



# Objectif 7.

## Organiser la découverte du coeur



Sentier d'accès au col d'Arsine par l'Alpe de Villar

RÉVERSIBILITÉ  
ALPINISME  
RANDONNÉE  
ATTRACTIVITÉ  
PROFESIONNELS  
ASTRONOMIE  
DISCRÉTION  
ESCALADE  
SURVOL

### Marge de progression :

Après avoir entrepris la revalorisation du GR® 54, le Parc national entreprend d'identifier des circuits courts, sur 2 à 7 jours, pour un public peu sportif autour de la mobilité douce : VTT, randonnées avec ânes...

### Chiffres clés :

Le schéma directeur des sentiers de randonnée du PNE recense 676 km de sentiers dont :

- . 484 km de sentiers dans le cœur du parc ( 299 km dans le 05, 185 km dans le 38)
- . 192 km en zone d'adhésion ( 165 km dans le 05, 27 km dans le 38)
- . 800 points de signalétique de randonnée pédestre

### QUI MÈNE LES ACTIONS ?

L'établissement public du parc national des Écrins mène une grande part des actions liées à cette orientation de la charte.

**463** km sont entretenus par le Parc national des Écrins, 68 km entretenus par les communes et 145 km sont entretenus par l'Office national des Forêts sur terrains domaniaux.

La totalité, soit 676 km, est balisée et signalisée par le Parc national, sauf où la signalétique PDIPR est mise en place progressivement en Aire d'Adhésion (38).

**386** km de sentiers sont inscrits aux PDIPR 38 et 05.

Le Parc national assure la gestion de 99 passerelles dont 46 sont démontées et remontées après chaque hiver.

L'entretien et la remise en état des sentiers représente, sur 3 ans, par an 1550 journées de travail d'entretien et de travaux d'ouvrages, et un budget annuel de l'ordre de 200 000 € (hors cofinancement).

### DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS



#### LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE AU REGARD DU CARACTÈRE DU PARC

Le Parc national des Écrins organise déjà l'entretien de près de 700 km de sentiers qui permettent la découverte du cœur du parc (la zone protégée). En 2012, la réflexion a commencé à propos du devenir du GR®50.

L'étude a démontré que le GR® 54, itinéraire qui fait le tour des Écrins par les cols, était le plus emblématique.

A travers l'appellation « Balcons des Écrins », ce projet structurant est réalisé en partenariat avec des partenaires et prestataires locaux.



#### LES GRANDS SITES D'ACCÈS EN COEUR DE PARC NATIONAL (GIOBERNEY, PRÉ DE MME CARLE, LA BERARDE)

« Aménager les sites majeurs de fond de vallée et organiser la découverte du cœur de manière durable » : cet axe est le premier de la stratégie de diversification touristique adoptée par le conseil d'administration fin 2015. Celle-ci vise à assurer la cohérence entre les actions de l'établissement et les stratégies des espaces valléens portées par les collectivités locales, et avec les stratégies régionales ou interrégionales, notamment à l'échelle du massif.

Les deux autres axes sont le développement d'une offre touristique durable et d'une communication innovante. Les navettes estivales du Gioberney, la requalification du Pré de Mme Carle ou le partenariat à La Bérarde sont des actions allant dans ce sens. Premier jalon de la démarche.



# animation de la charte

## Un comité de suivi et d'évaluation

Prévu par le code de l'environnement, il a été mis en place et est présidé par le président du conseil d'administration du parc national. Il se compose de deux représentants de chacune des instances : conseil d'administration, conseil scientifique, conseil économique social et culturel. Le secrétariat est assuré par l'Établissement public du parc national.

## Les moyens

Les 700 actions inscrites au programme d'actions 2014-2016 ont nécessité d'importants moyens humains et financiers de la part de tous les partenaires du projet. Les contributions de l'État, les Régions PACA et Rhône-Alpes, les Départements et l'Europe contribuent également.



Conseil d'administration du 19 novembre 2016.

## Chiffres clés : Les moyens de l'établissement public du parc national au service de la charte

En 2016, les ressources financières de l'établissement s'élevaient à 670 540,40 euros, dont la provenance était de 92 % du Ministère, 3,37 % de ressources propres et 4,26 % de ressources extérieures (cofinancements, mécénats, ventes ou dons).

Le plafond d'emploi a quant à lui diminué de 17 % en 5 ans. Le nombre d'agents en 2016 est de 95,7 « équivalents temps pleins » auquel il faut ajouter 1,5 poste rémunéré avec un programme cofinancé.

## Regard sur les subventions du Parc aux porteurs de projets..... 97 projets, pour un coût total de plus de 5,7 millions d'euros

L'attribution annuelle de subventions destinées à accompagner financièrement les acteurs portant des projets contribuant à la réalisation de la charte est complémentaire des aides des collectivités départementales, régionales ou des fonds nationaux et européens. L'appui permet souvent de « boucler » un plan de financement ou d'accompagner des petits projets peu soutenus par les grands financeurs.

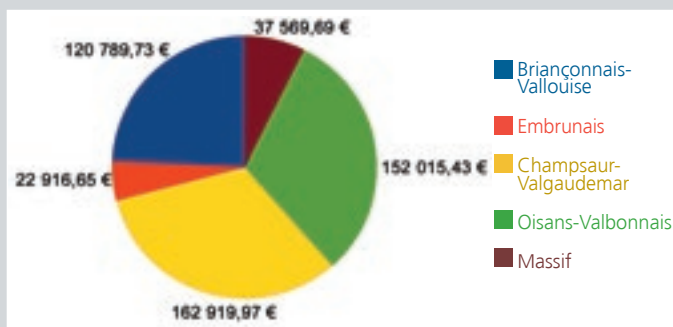
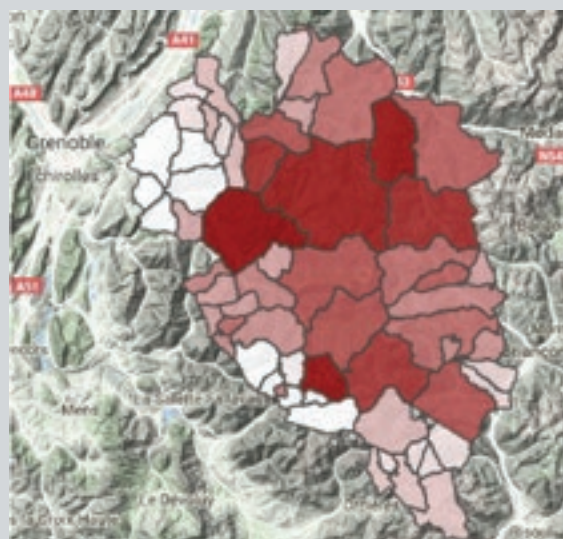
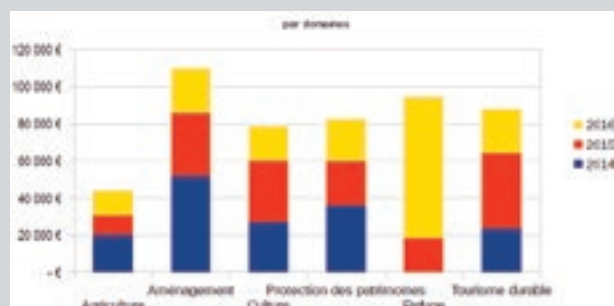
Pour la période 2014-2016, le soutien de l'établissement s'élève à 496 211 euros, soit 8,7 % du montant total des 97 projets subventionnés.

### Répartition communale des subventions de 2014 à 2016

Le montant moyen annuel d'une aide est de 5 266 €. Il varie sur la période de 3 980 € à 6 104 €. Le montant par maître d'ouvrage le plus faible est de 463 €, le plus élevé est de plus de 33 203 €. 7,6 % de l'enveloppe sont attribués à des projets d'intérêt à l'échelle du massif.

De « gros » projets exceptionnels expliquent les différences entre secteurs (Maison de la Vallée du Champsaur, refuges). Certaines communes sollicitent le Parc national plus que d'autres. L'analyse sur une plus grande période est plus homogène.

### Répartition des subventions accordées par le Parc national



En K€ 0 1,5 2,5 4 6 8 10 13 16 19 22 26 31 35 40 45 50 56 62 68



# Bilan global et pistes pour la suite...

## COMMUNES ADHÉRENTES :

Ancelle  
Aspres-les-Corps  
Besse  
Bourg-d'Oisans  
Buissard  
Chabottes  
Champcella  
Châteauroux-les-Alpes  
Chauffayer  
Clavans  
Crots  
Embrun  
Entraigues  
Freissinières  
L'Argentière-la-Bessée  
La Chapelle-en-Valgaudemar  
La Grave  
La Motte-en-Champsaur  
Le Monétier-les-Bains  
Les Costes  
Les Deux-Alpes  
Les Vigneaux  
Mizoen  
Orcières  
Ornon  
Oulles  
Pelvoux  
Prunières  
Puy-Saint-Eusèbe  
Puy-Saint-Vincent  
Puy-Sanières  
Réallon  
Réotier  
Saint-Apollinaire  
Saint-Bonnet-en-Champsaur  
Saint-Christophe-en-Oisans  
Saint-Clément-sur-Durance  
Saint-Eusèbe-en-Champsaur  
Saint-Firmin  
Saint-Jacques-en-Valgaudemar  
Saint-Jean Saint-Nicolas  
Saint-Julien-en-Champsaur  
Saint-Léger-les-Mélèzes  
Saint-Maurice-en-Valgaudemar  
Saint-Michel de Chaillol  
Savines-le-Lac  
Valjouffrey  
Vallouise-Pelvoux  
Villar Loubière  
Villar-d'Arène  
Villard-Notre-Dame  
Villard-Reymond

## NON ADHÉRENTES :

Champoléon  
Chantelouve  
Le Périer

## La question « à quoi sert – ou ne sert pas - la charte ? »,

esquissons ici quelques éléments de réponse.

« La charte est un document fédérateur des acteurs d'un territoire qui s'entendent sur des actions à mener pour l'accomplissement d'objectifs communs. »

Une charte permet de fixer un cap et d'évaluer l'action de l'ensemble des acteurs du territoire.

## Principe d'évaluation de la charte



## LES -

■ **Six communes** n'ont pas adhéré au projet, ce qui représente 10 % de la surface de l'aire optimale d'adhésion du parc national.

■ **Le programme pourrait sans doute être plus ciblé sur certains enjeux prioritaires** (par domaines, par territoires). C'est un premier programme qui cherche à s'adapter à la réactivité des communes et des acteurs.

■ **La reconnaissance des contributions** à la réalisation de la charte reste insuffisante : plusieurs acteurs du territoire pourraient être associés.

■ **Le système de conventionnement et de suivi du programme d'actions** peut apparaître comme « bureaucratique » même s'il est nécessaire au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la charte.

Le bocage du Champsaur.



## LES +

■ **Cette partie du territoire haut-alpin et isérois a choisi d'adhérer** à un projet de territoire reconnu par un label environnemental, le parc national des Ecrins. 90 % d'adhésion, 93,1 % de la surface totale du parc national (cœur + aire d'adhésion) concernée; 96,6 % de la population de l'aire optimale d'adhésion a adhéré du fait de la décision de sa commune.

■ **Le cœur protégé** du parc national bénéficie d'actions de connaissance et de protection des milieux avec de nombreux partenaires scientifiques et de multiples acteurs du territoire

■ **Les discussions** lors de l'élaboration de la charte ont naturellement conduit à l'émergence du « faire ensemble ». Les discussions se sont transformées en actions partenariales et ont réuni différents acteurs.

■ **Les acteurs du projet de territoire** ont plus de lisibilité sur les objectifs fixés (une charte pour tous et des conventions partenariales au plus proche de la réalité). Tout est mis en œuvre pour pouvoir évaluer la mise en œuvre de la charte.

■ **L'appui en ingénierie** est un levier conséquent.

■ **Des actions de développement local** ont émergé (produits de l'agriculture, sorties accompagnées, offre d'itinérance, amélioration des cabanes de berger, restauration du bâti, volet patrimonial des documents d'urbanisme, etc.).

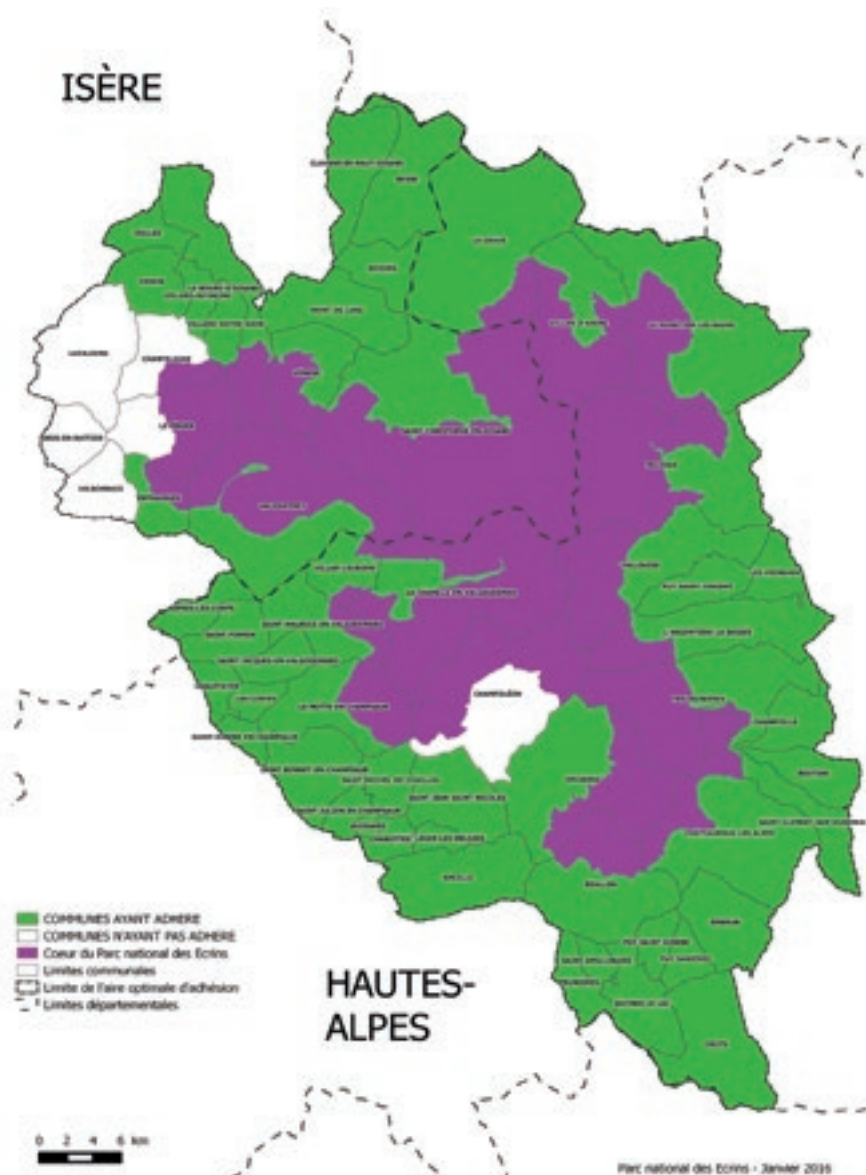
■ **Partager la connaissance pour une meilleure prise de décision** des élus, des chercheurs... est un objectif prioritaire

■ **Les enfants du territoire** bénéficient de projets d'éducation autour de leur école et dans le cœur du parc national.

■ **Les publics** sont particulièrement concernés par l'offre de découverte, de sensibilisation dans les maisons de parc, les structures communales mais également sur le terrain.

# LE TERRITOIRE DE LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

La charte exprime un projet de territoire dont l'objectif est de fédérer l'ambition du Parc national, des communes, des professionnels et des habitants pour une montagne vivante, dynamique et accueillante. Elle est mise en œuvre concrètement au travers de programmes d'actions triennaux définis par l'ensemble des partenaires.



## CALENDRIER

- 2012** : charte approuvée par Décret en Conseil d'État
- 2014-15** : adhésions des communes au Parc national
- 2014-2016** : 1er programme de mise en oeuvre de la charte
- 2017-2019** : 2ème programme de mise en oeuvre de la charte
- 2019** : évaluation à mi-parcours de la mise en oeuvre de la charte
- 2020-2023** : 3ème programme de mise en oeuvre de la charte
- 2024-2026** : 4ème programme de mise en oeuvre de la charte
- 2027** : évaluation finale et révision

Édition Parc national des Écrins - septembre 2017. Maquette : [www.laligne-illustration.fr](http://www.laligne-illustration.fr). Textes : R. Bonet, C. Calvet, S. De Chastellier, M. Della Vedova, C. Dentant, S. D'Houwt, M. Digier, C. Gondre, J. Guilloux, M. Pottier, F. Sabatier, C. Sagot, G. Traub, I. Vidal. Coordination et rédaction : C. Garin  
Crédits photos : C. Piot CNRS/LCME (lac de la Muzelle), E. Karche (chantier à Buissard), F. Olivreau (calade), J. Petring Paratonic (mesure lac Lauvitel), C. Jullian CNRS (silex), D. Clavreau (aquarelle), A. Thiard (formation berger), S. Gras-Lavigne (portrait). PNE : P. Saulay, M. Pottier, D. Combrisson, J. P. Nicolle, S. D'Houwt, T. Maillet, M. Corail, C. Dentant, R. Daniel, C. Coursier, J. P. Telmon, D. Sylvie, B. Nicolle, B. Guidoni, L. Imberdis, C. Couloumy, H. Quellier, E. Dova, D. Vincent, M. Coulon, B. Bodin, C. Albert, J. P. Guilloux, G. Traub, C. Ayesta, P. H. Peyret, D. Maillard, E. Rondeau, C. Gondre, G. Gonsolin, D. Fiat.

## LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS

**C**réé en 1973, a pour objectifs de protéger les patrimoines exceptionnels de son territoire et de favoriser son développement durable.

La loi votée en 2006 réformant la politique des parcs nationaux a fixé le cadre de la nouvelle gouvernance des parcs nationaux français. Elle a prévu que les parcs nationaux soient guidés dans leur action par une charte, définie pour 15 ans, exprimant un projet de territoire pour le cœur et l'aire optimale d'adhésion.

La charte a été élaborée en concertation avec les acteurs du territoire, et en particulier les communes. Elle s'est basée sur près de quarante ans d'expérience et d'actions menées ensemble.

La charte du territoire du parc national des Écrins a été approuvée par décret en Conseil d'État publié le 28 décembre 2012.

Pour l'aire d'adhésion, les communes partenaires ont exprimé leur choix et ont donné les grandes orientations du projet de développement durable qui engage désormais les 51 communes adhérentes (suite à la fusion de quatre communes en deux) et le Parc national.

Pour le cœur du parc national, la charte rappelle les objectifs de protection et de gestion conservatoire exercée par l'établissement et précise la réglementation applicable.

